



Belgische Technische Coöperatie nv
Coopération Technique Belge sa

RAPPORT FINAL

PROJET D'APPUI A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL (AESTP) - BDI 0401711

INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION.

Pays	:	Burundi
Secteur et sous –secteur CAD	:	Education
Institution nationale ou régionale chargée de l'exécution	:	Ministère de l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation des Adultes
Agences d'exécution	:	Agence Belge de Développement (CTB)
Nbre d'experts en coopération internationale de la CTB	:	Delco + AT Construction
Durée de la prestation (selon AS/CS)	:	60 mois (CS 72 mois)
Date de démarrage de la prestation	:	
Selon AS/CS	:	01/05/2005
Effective	:	01/05/2005
Date de clôture de la prestation	:	
Selon AS/CS	:	30/04/2010
Effective	:	30/11/2010
Modalités de gestion de la prestation	:	Cogestion & régie
Budget total de la prestation	:	14.461.043 euro
Période couverte par le rapport	:	01.05/2005-30/11/2010



Belgische Technische Coöperatie nv
Coopération Technique Belge sa

TABLE DES ABREVIATIONS	5
ANNEXES	6
PREMIERE PARTIE : APPRECIATION.....	7
DEUXIEME PARTIE : RESUME DE LA MISE EN CEUVRE DE LA PRESTATION	10
1. Décrivez l'objectif spécifique et les Résultats Intermédiaires de la prestation, tels que mentionnés dans le document de projet ainsi que les changements opérés (quand, comment et pourquoi).....	10
2. Dans quelle mesure l'objectif spécifique de la prestation a-t-il été atteint, en fonction des indicateurs retenus ?.....	10
3. Dans quelle mesure les résultats intermédiaires de la prestation ont-ils été atteints, en fonction des indicateurs retenus?	11
4. Décrivez le système de suivi-évaluation qui a été mis en place lors de la mise en œuvre de la prestation.....	13
TROISIEME PARTIE : COMMENTAIRES ET ANALYSES.....	16
1. Quels sont les problèmes et questions majeurs qui ont influencé l'exécution de la prestation et comment la prestation a-t-elle tenté de les résoudre ?	16
2. Quelles sont les causes des écarts par rapport aux résultats attendus ?	17
3. Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience de la prestation? Faites une réponse détaillée sur les plans de l'impact et de la durabilité des résultats.....	17
4. Selon vous, comment la prestation a-t-elle été perçue par les groupes cibles ?.....	19
5. Quels ont été les résultats du suivi-évaluation ou du monitoring et des éventuels audits et contrôles? Comment les recommandations de ceux-ci ont-elles été prises en compte?.....	19
6. Quelles recommandations faites-vous pour la consolidation et l'appropriation de l'après-projet (les politiques à suivre ou à mettre en œuvre, les ressources nationales nécessaires, la responsabilisation des groupes cibles, la manière d'appliquer les recommandations...)?.....	20
7. Conclusions.....	21
QUATRIEME PARTIE: ANNEXES	24
ANNEXE 1. Résumé des résultats et des activités (en fonction du cadre logique)	25
ANNEXE 2. Etat des recettes et dépenses.....	34
ANNEXE 3. Taux de déboursement de la prestation.....	38
ANNEXE 4. Personnel de la prestation	39



Belgische Technische Coöperatie nv
Coopération Technique Belge sa

ANNEXE 5. Sous-traitance et appels d'offres.....	40
1. Conclusions générales.....	40
1.1 Constructions.....	40
1.1.1 Constat DTF et écoles / conception adoptée.....	40
1.1.2 Point sur les entreprises / fournisseur et du bureau d'architecture	40
1.1.3 Briques en terre stabilisées comprimées	41
1.1.4 Suivi de chantier	42
1.1.5 Marchés publics.....	42
1.2 Equipements.....	43
1.3 Maintenance.....	43
1.4 Homologue.....	44
2. Comparatif entre le DTF et la réalisation	44
2.1 Regroupement des résultats R 05 et R07.....	44
2.2 Ecoles reprises par le projet pour les activités d'infrastructure	44
2.3 Acquisition d'équipements R 06	45
3. Respect du planning.....	46
4. Infrastructures.....	49
4.1 Réhabilitation du Bureau d'Etude de l'Enseignement Technique (BEET).....	49
4.2 Appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation : extension de 11 écoles et la construction de la Direction Générale de l'enseignement Secondaire Technique (DGEST).....	50
4.3 Appel d'offres aux entreprises pour la réhabilitation / extension de 7 écoles et la construction de la Direction Général de l'Enseignement Secondaire Technique (DGEST) (R8 03)	53
4.3.1 Lot N° 1 ETS Kamenge	55
4.3.2 Lot N° 2 ET Bubanza	56
4.3.3 Lot N° 3 ETM Kirembe.....	56
4.3.4 Lot N° 4 ITAB Gifuruzi	57
4.3.5 Lot N° 5 ETSA Gitega	58
4.3.6 Lot N° 6 EPC Kiganda	58
4.3.7 Lot N° 7 ITAB Karuzi.....	59
4.3.8 Lot N° 8 DGEST.....	60
4.4 Appel d'offre aux entreprises N° BDI / 203 pour la réhabilitation / extension des ITAB Gihanga et Kigamba (R8 03).....	60
4.4.1 Lot N° 1 ITAB Gihanga	62
4.4.2 Lot N° 2 ITAB Kigamba.....	63
4.5 Appel d'offre aux entreprises N°: DNCMP/T/98 et BDI/276 pour l'extension du LTC de Rugombo.....	63



Belgische Technische Coöperatie nv
Coopération Technique Belge sa

4.6 Budget final infrastructure	66
4.6.1 Coût par bâtiment.....	66
4.6.2 Cout par m ² de constructions réhabilitations.....	70
4.6.3 Récapitulatif des superficies de construction/ réhabilitation	73
4.7 Récapitulatif des cautions bancaires a la fin du projet.....	74
5. Equipements	77
5.1 Achat de deux véhicules RAV4.....	77
5.2 Achat de deux véhicules un Pick Up et un Minibus.....	77
5.3 Acquisition d'un générateur	77
5.4 Acquisition de 20 ordinateurs, 5 imprimantes et 20 onduleurs (R6).....	77
5.5 Acquisition de deux vidéos projecteurs (R6).....	77
5.6 Acquisition d'un réseau informatique pour le BEET (R6)	78
5.7 Acquisition de deux ordinateurs portables pour les AT	78
5.8 Acquisition de mobilier pour la DGEST (R6)	78
5.9 Acquisition d'équipements informatiques (BD1118)	78
5.10 Acquisition d'équipements bureautique (BDI 119)	79
5.11 Réhabilitation des équipements lourds (BDI 158).....	79
5.12 Acquisition de petits équipements didactiques et matière d'œuvre (BD1172) .	79
5.13 Acquisition de livres scolaires (BD1190)	81
5.14 Cotation pour acquisition de trois générateurs 4 KVA	81
5.15 Reproduction des programmes de l'enseignement secondaire technique	81
5.16 Achat de 9 véhicules pour les écoles techniques.....	81
6. Maintenance	82
6.1. Tableau récapitulatif.....	82
6.2. Graphique récapitulatif	85
ANNEXE 6. Liste des Equipements acquis par la prestation	86
ANNEXE 7. Formations.....	111
ANNEXE 8 Recommandations MTR	112
Recommandations.....	112
Pour la SMCL	112
Pour le projet.....	113
Pour la CTB - bureau du Représentant Résidant au Burundi	115
Pour la CTB - siège a Bruxelles	115
ANNEXE 9. Interventions d'autres bailleurs de fonds sur le même projet ou dans des projets contribuant à un même objectif spécifique	117



Belgische Technische Coöperatie nv
Coopération Technique Belge sa

TABLE DES ABREVIATIONS

AESTP	: Appui à l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel
APD	: Avant Projet détaillé
APS	: Avant Projet Sommaire
AT	: Assistant Technique
BEET	: Bureau d'Etudes de l'Enseignement Technique
BEPES	: Bureau d'Etudes des Programmes de l'Enseignement Secondaire
BIF	: Franc Burundais
BNB	: Banque Nationale de Belgique
BPE	: Bureau des Projets d'Education
BRB	: Banque de la République du Burundi
CP	: Conseiller pédagogique
CTB	: Coopération Technique Belge
DAO	: Dossiers d'appel d'offre
DELCO	: Délégué à la Cogestion
DGBP	: Direction Général des Bureaux Pédagogiques
DG ESTP	: Direction Général de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel
DGCD	: Direction Général de la Coopération au Développement
DI	: Directeur d'Intervention
DTF	: Dossier Technique et Financier
EPC	: Ecole Professionnelle de Couture
ESTP	: Enseignement Secondaire Technique et Professionnel
ETM	: Ecole Technique Moyenne
ETP	: Ecole des Travaux Publics
ETS	: Ecole Technique Secondaire
ETSA	: Ecole Technique Secondaire d'arts
EUR	: Euro
FBU	: Franc Burundais
HR	: Human Ressources-Ressources Humaines
ITAB	: Institut Technique Agricole du Burundi
LTCO	: Lycée Technique Communal
MINEDUC	: Ministère de l'Education Nationale
MTR	: Mid Term Review (commission d'évaluation à mi-parcours)
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
PC	: Personal Computer
SMCL	: Structure Mixte de Concertation Locale
SRM	: Service des Ressources Matérielles (à la DGESTP)
UGP	: Unité de Gestion du Projet



Belgische Technische Coöperatie nv
Coopération Technique Belge sa

TABLEAU ANNEXES

Annexes	Oui	Non
1. Résumé des résultats	X	
2. Etat des recettes et dépenses de l'année sous revue	X	
3. Taux de déboursement de la prestation	X	
4. Personnel de la prestation	X	
5. Sous-traitance et appels d'offres Rapport final : Infrastructures et équipements Maintenance	X	
6. Equipements acquis par la prestation & actes de donation	X	
7. Formations	X	
8. Recommandations MTR-octobre 2008	X	
9. Autres Bailleurs de fonds	X	

PREMIÈRE PARTIE : APPRECIATION

Appréciez la pertinence et la performance de la prestation en utilisant les appréciations suivantes:

- 1. - Très satisfaisant
- 2. - Satisfaisant
- 3. - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
- 4. - Non satisfaisant
- X. - Sans objet

Inscrivez vos réponses dans la colonne correspondant à votre rôle dans l'exécution de la prestation :

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
PERTINENCE¹ (cf. PRIMA, §70, p.19)		
1. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport aux priorités nationales de développement?	1	1
2. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport à la politique belge de développement? Indiquez votre score par rapport aux trois thèmes ci-dessous :		
a) Genre	2	1
b) Environnement	2	1
c) Economie sociale	2	1
3. Les objectifs de la prestation étaient-ils toujours pertinents ?	1	1
4. La prestation a-t-elle répondu aux besoins des groupes cibles?	2	2
5. En fonction de ses objectifs, la prestation s'est elle appuyée sur les organes locaux d'exécution appropriés?	1	2

¹ Selon le PRIMA, §70, p.19, il s'agit "d'apprécier si les choix des objectifs, les choix des groupes cibles et des organes locaux d'exécution restent pertinents et cohérents par rapport aux principes généraux relatifs à une aide efficace et efficiente, ainsi que par rapport à l'application des politiques et stratégies locales, régionales, internationales et belges de développement ».

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
PERFORMANCE² (PRIMA, §71, pp.19-20)		
1. Les résultats obtenus par la prestation ont-ils contribué à la réalisation de ses objectifs ³ ? (efficacité)	2	2
2. Appréciez la qualité des résultats intermédiaires (efficacité)	2	1
3. Les modalités de gestion de la prestation ont-elle été appropriées? (efficacité)	2	3
4. Les ressources de la prestation ont-elles été suffisantes sur le plan de (efficience) :	2	2
a. Ressources financières?	2	2
b. Ressources humaines ?	2	2
c. Matériel et équipements ?	2	2
5. Les ressources de la prestation ont-elles été utilisées efficacement et optimisées pour obtenir les résultats attendus? (efficience)	2	1
6. La prestation a-t-elle été satisfaisante sur le plan coût-efficacité par rapport à des interventions similaires? (efficience)	2	1
7. Sur base du planning d'exécution, appréciez la rapidité d'exécution de la prestation. (respect des délais)	1	1

² Selon le PRIMA, §71, pp. 19-20, il convient « d'apprécier et de mesurer les performances convenues dans les phases de préparation selon les 4 critères et les indicateurs établis pendant la formulation. (Les 4 critères sont efficacité, efficience, respect des délais et qualité du personnel).

³ voir annexe 1 pour plus de détails

Indiquez votre appréciation globale de la prestation *en utilisant les appréciations suivantes*:

- 1 - Très satisfaisant
- 2 - Satisfaisant
- 3 - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
- 4 - Non satisfaisant
- X - Sans objet

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
Appréciation globale de la prestation	2	2

Explication des raisons de l'appréciation :

L'appréciation globale **est satisfaisante**.

Les **aspects positifs** sont les suivants :

La prestation est pertinente par rapport aux besoins et stratégies du Burundi. Elle a été exécutée de manière très efficiente (des choix ont toujours été faits pour privilégier les meilleures quantités et qualités de fournitures et de travaux pour les bénéficiaires, compte tenu du budget disponible).

Très bonne collaboration au sein de l'équipe de l'unité de gestion du projet.

Cependant certains **aspects négatifs** doivent être cités :

Le budget prévu pour les constructions des écoles ciblées dans le DTF était loin de couvrir tous les besoins en réhabilitations et/ou constructions.

Les mutations de certains des responsables des écoles appuyées par le projet et de l'Homologue de l'AT Pédagogue (qui était aussi directeur du BEET) ont perturbé dans une certaine mesure la bonne marche des activités de l'intervention.

Le Ministère ayant l'éducation sous sa tutelle a connu plusieurs changements institutionnels qui ont eu un impact sur le déroulement des activités du projet.

Un manque de cadres compétents pour renforcer le Bureau d'Etudes de l'Enseignement Technique (BEET) a constitué un problème à la réalisation des objectifs pédagogiques du Projet.

Le manque de dynamisme au sein des deux DG, à savoir la DG BP et la DGEST qui devaient pourtant collaborer étroitement avec l'Unité de Gestion du Projet dans l'exécution des activités du projet.

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution

DEUXIÈME PARTIE : RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION.

1. L'objectif Spécifique et les Résultats Intermédiaires de la prestation, tels que mentionnés dans le document de projet ainsi que les changements opérés (quand, comment et pourquoi)

Le budget du DTF prévu pour la réhabilitation des infrastructures et la construction d'extensions était surestimé. Le projet a actualisé les besoins en 2005 et limité le choix des écoles dans lesquelles il fallait intervenir à sept (au lieu des 15 prévues)

Grâce à la gestion rigoureuse du projet il a été possible d'intervenir dans trois écoles supplémentaires.

Le projet a également créé une ligne budgétaire « maintenance », qui n'était pas prévue dans le DTF. L'objectif poursuivi était simple : pérenniser les acquis du projet en matière d'infrastructures en initiant des programmes de maintenance au niveau des écoles et du Ministère.

L'argent de cette ligne provenait des réaménagements budgétaires approuvés par la SMCL :

- transfert de 415.000 euro en juin 2006
 - de la ligne R505 vers la ligne R606 (nouvellement créée) : réhabilitation des équipements lourds
- transfert de 150.000 euro en décembre 2006
 - de la ligne R606 vers la ligne R804 (nouvellement créée) : maintenance infrastructures

2. Dans quelle mesure l'objectif spécifique de la prestation a-t-il été atteint, en fonction des indicateurs retenus ?

Les indicateurs de l'objectif spécifique sont les suivants :

- 1 Dix écoles prioritaires du projet ont été réhabilitées, équipées et étendues, et leur fonctionnement est assuré.
- 2 Un bâtiment abritant la Direction Générale de l'enseignement technique a été construit ;
- 3 Le bâtiment du Bureau d'Etudes de l'Enseignement Technique (BEET) a été entièrement réhabilité ;
- 4 Les nouveaux programmes révisés sont utilisés dans les écoles techniques
- 5 Dans les écoles du projet, le nombre de lauréats a augmenté de 970 (début du projet) à 1777 (fin du projet), soit une augmentation de 78 %
- 6 Quant au nombre de lauréats ayant trouvé un emploi en entreprise ou ayant créé un auto-emploi après leurs études, il est très difficile d'avoir des données précises. Les lauréats, une fois qu'ils ont terminé leurs études, retournent dans

leur localité respective, souvent très éloignée de l'école où ils étaient internes. Comme les moyens de communication sont très limités, il est pratiquement impossible de garder une trace des lauréats. Seuls ceux qui ont créé une association dans laquelle ils sont actifs restent en contact avec l'AESTP pour profiter de son accompagnement et/ou appui.

- 7 Les personnels éducatifs prévus à la DG ESTP et au BEET, ainsi que dans les écoles du projet, sont fonctionnels et opérationnels à la fin du projet
 - a. les 700 enseignants de l'enseignement technique ont reçu une formation de base en pédagogie et en bureautique. Ces formations ont été dispensées par des formateurs de formateurs qui avaient été formés à cet effet. Les formations se sont déroulées depuis 2007 jusqu'à la fin du projet octobre 2010
 - b. Les enseignants des filières « électricité », « électronique », « informatique » et « mécanique générale » ont bénéficié de formations continues depuis 2007 jusqu'à la fin du projet octobre 2010.
 - c. Les enseignants des filières « mécanique auto », « couture » et « artistique » ont bénéficié de formations ponctuelles.
 - d. Les enseignants des ITAB ont bénéficié de formations ponctuelles en laboratoire et dans quelques domaines spécifiques : vétérinaire, topographie, économie rurale, etc.
 - e. Tous les directeurs et directeurs techniques de toutes les écoles techniques ont bénéficié de formations en gestion, en bureautique et en pédagogie de base.
 - f. Les bibliothécaires des écoles appuyées du projet ont bénéficié d'une formation spécifique en gestion de bibliothèque
 - g. Tous les personnels d'encadrement ont reçu une formation en bureautique.
 - h. Les conseillers du BEET ont bénéficié de formations dans les domaines suivantes :
 - i. pédagogie de base
 - ii. gestion
 - iii. informatique (bureautique)
 - iv. dans les domaines spécifiques de la filière dont ils/elles ont la responsabilité

Ces formations dispensées aux différentes catégories de bénéficiaires devraient permettre l'organisation d'un meilleur enseignement technique, tant sur le point de vue des cours donnés que sur l'encadrement par direction et conseillers pédagogiques.

3. Dans quelle mesure les résultats intermédiaires de la prestation ont-ils été atteints, en fonction des indicateurs retenus ?

Résultat 1 : Etablir et former une unité "Conseil et placement"⁴ au niveau de chaque école

Une cellule « Conseil et Placement » a été installée au niveau de chaque école. Les membres de la cellule sont invités à participer à deux ateliers de travail par année scolaire, organisés à Bujumbura. Ces ateliers de travail sont un forum de discussion permettant d'évaluer les activités réalisées au sein de la cellule et de mieux préparer les activités à organiser par la cellule.

⁴ Voir le rapport « Bilan des activités couvrant les années 2007 à 2010 » de l'UCP en annexe 9

Le membre de l'UCP central-Bujumbura est en contact avec les cellules des écoles et avec le monde de l'emploi. Une banque de données a été mise à jour reprenant les entreprises qui participent activement à la formation des lauréats (visites en entreprise, stage, etc.) Une association « Alliance Multi-sectoriel pour le développement et l'auto emploi au Burundi » a été créée par les membres UCP des écoles . L'objectif principal est l'encadrement des associations des lauréats des écoles techniques

Résultat 2 : La formation des personnels éducatifs et des apprenants de l'ESTP a reçu un appui décisif

1. Les nouveaux programmes de l'enseignement secondaire technique ont été validés par les services techniques et administratifs du Ministère et sont utilisés dans les écoles techniques concernées.
2. Les formations ont été organisées à l'intention des enseignants dans les domaines suivants : électricité, électronique, la mécanique, l'informatique, la soudure, la tôlerie, l'installation de réseaux informatiques, l'agronomie, la topographie, la foresterie, l'économie rurale, la couture et l'art plastique.
3. Une formation en pédagogie de base a été dispensée aux 700 enseignants des 33 écoles secondaires publiques (dont 10 n'étaient pas sur la liste du DTF), ainsi qu'une formation en bureautique (WORD, EXCEL et POWERPOINT)

Résultat 3 : L'accès à l'enseignement technique et professionnel est devenu plus efficient

Plusieurs campagnes de publicité et d'information ont été lancées par l'AESTP pour promouvoir l'accès à l'enseignement technique. Les groupes ciblés étaient les populations défavorisées et les filles. Une pièce de théâtre - « Les petits métiers » - promouvant l'enseignement technique a été financée par le projet et a été jouée dans plusieurs localités du pays (Gitega, Ngozi, Bubanza, Makamba et Bujumbura)

Chaque année scolaire, une modeste somme d'argent a été remis par l'AESTP aux élèves indigents leur permettant de s'acheter le matériel scolaire indispensable à suivre les cours.

Résultat 4 : Les écoles du projet génèrent des revenus propres

Le projet a encouragé les écoles à formuler des projets d'autofinancement. Neuf écoles ont introduit des projets.

Afin de mieux gérer ces projets d'autofinancement appuyés par l'AESTP et d'autres projets d'auto financement initiés par les écoles sans l'appui de l'AESTP il a été conseillé au Ministère de créer un organe de contrôle et de suivi. Cet organe est nécessaire pour pouvoir gérer le flux d'argent (souvent très important) qui n'apparaît pas dans la comptabilité de l'école. Il avait été conseillé que les bénéfices résultant de ces projets d'auto financement soient divisés en trois parties :

- amortissement équipements
- achat aliments internat
- motivation comité de gestion du projet d'auto - financement

Résultat 6 : Les écoles du projet, la DGESTP et le BEET possèdent de nouveaux équipements et des matières d'œuvre

Dix écoles ont reçu des équipements, matériels didactiques, consommables neufs & modernes ainsi que des manuels pour leurs bibliothèques.

Une formation spécifique de « gestion » a été organisée au niveau des écoles afin de mieux gérer leur(s) magasin(s) de matériels et matières d'œuvre

Résultat 8 : La réhabilitation et extension des écoles

1. Les dix écoles prioritaires du projet ont été réhabilitées et agrandies : il s'agit principalement de locaux de classes, de laboratoires, d'ateliers, de dortoirs, cuisines, réfectoires et blocs sanitaires.
 2. Un bâtiment pour la Direction Générale de l'Enseignement Technique avec tous ses services connexes a été construit.
 3. Le bâtiment du Bureau d'études de l'enseignement technique (BEET) et les locaux abritant ses 15 ateliers ont été entièrement réhabilités.
 4. Le projet AESTP a financé un programme de maintenance dans six écoles, un programme qui n'était pas prévu dans le DTF.
4. **Décrivez le système de suivi-évaluation qui a été mis en place lors de la mise en œuvre de la prestation.**

4.1 Suivi et monitoring

Infrastructures

Les travaux de construction étaient suivis par un bureau de surveillance, AC, qualifié dans le domaine de l'architecture et construction, qui a été recruté tout au début du projet.

Le travail consistait à effectuer des visites hebdomadaires de suivi des chantiers, vérifier les factures intermédiaires et produire des rapports mensuels de suivi.

Les travaux étaient également suivis sur terrain par l'AT Construction, de temps en temps en compagnie du DI et/ou du Delco et particulièrement lors des réceptions des travaux.

Maintenance

Quatre phases sont prévues pour l'implémentation de la maintenance

- 1 Identification des besoins, élaboration d'un planning d'activités par phase, établissement d'un budget. Le projet appuie les écoles dans les différentes phases.
- 2 Le projet définitif est finalement envoyé au projet AESTP. Chaque activité était suivie, contrôlée et, si besoin était, corrigée par l'AESTP
- 3 Exécution des travaux par l'école. L'exécution se fait avec de la main d'œuvre engagée ou avec les élèves des écoles dans le cadre des travaux pratiques ou des stages internes.

4 Il est demandé à l'école de garder un cahier de chantier reprenant la main d'œuvre engagée. Si les travaux (ou une partie des travaux) sont exécutés par les élèves, il est demandé que chaque élève remplisse son journal de bord journalier dans lequel sont commentées les activités exécutées par l'élève dans le cadre de la maintenance. Ce journal de bord est contresigné par le maître de stage. A la fin de l'activité un rapport final doit être remis au projet.

Equipements⁵

Trois phases étaient prévues :

1. l'identification des besoins : réalisée en 2005 et 2006 avec les enseignants, les conseillers pédagogiques, les représentants du monde de l'emploi et les experts APEFE
2. Lancement DAO et en même temps formation sur la réception et la gestion des équipements. La formation « gestion » avait été organisée au niveau du projet pour les conseillers pédagogiques. Elle était suivie d'un test prouvant les compétences des apprenants dans le domaine spécifique. Les conseillers pédagogiques ayant réussi au test devenaient formateurs de formateurs et étaient envoyés dans les écoles bénéficiaires pour y dispenser la formation « gestion des équipements » aux directions, chefs d'atelier et directeurs provinciaux de l'enseignement.
3. Réception du matériel : une équipe composée des AT APEFE, d'enseignants, des cadres du Ministère et du fournisseur procédait à la réception du matériel. Un PV de réception était signé par tous les intervenants.

Acte de donation⁶ : en 2010, les écoles et le Ministère ont signé les différents actes de donation stipulant le matériel (identification, quantités et prix) remis aux écoles en tant que bénéficiaire et au Ministère en tant que propriétaire

Pédagogie

Les formations spécifiques, liées aux filières techniques, en bureautique et en pédagogie ont été programmées en collaboration avec le BEET et les directions des écoles en fonction des besoins .

Les experts APEFE et experts (inter)nationaux engagés par le projet ont dispensé les formations aux conseillers pédagogiques. Elles ont toujours été suivies d'un test. Les conseillers pédagogiques ayant réussi au test devenaient formateurs de formateurs et pouvaient dispenser la formation aux enseignants des écoles. Vu le nombre très limité de conseillers pédagogiques compétents, cette stratégie a été élargie avec certains enseignants ayant les compétences nécessaires (constatés après test). Chaque formation dispensée était suivie d'un test afin de déterminer le nombre de personnes maîtrisant la matière dispensée et le type de remédiation à programmer pour les autres.

4.2 Evaluation à mi-parcours

Voir recommandations formulées par la commission d'évaluation à mi parcours, (cfr annexe n°9)

⁵ Voir le rapport final « infrastructures/équipements » en annexe 5

⁶ Actes de donation en annexe 6

4.3 Audit de conformité

Après avoir constaté l'absence de procédures de gestion de l'inventaire et du patrimoine, l'audit a formulé les principales recommandations suivantes à l'endroit du Ministère technique bénéficiaire de l'intervention :

- *Promouvoir la mise en place de procédures d'utilisation, de maintenance, d'amortissement/renouvellement, d'inventaire, encodage des équipements, etc...*
- *Promouvoir au minimum un inventaire annuel*
- *Promouvoir l'enregistrement des immobilisations*
- *Promouvoir l'utilisation optimale des équipements reçus du projet*

4.4 Evaluation finale

La commission d'évaluation finale remet son rapport définitif fin octobre 2010. Un exemplaire de ce document sera remis aux membres de la SMCL dès que le rapport a été transmis au projet.

TROISIEME PARTIE : COMMENTAIRES ET ANALYSES.

1. Quels sont les problèmes et questions majeurs qui ont influencé l'exécution de la prestation et comment la prestation a-t-il tenté de les résoudre ?

1.1 Au niveau des ressources humaines

1.1.1 Le BEET

a) le remplacement du directeur du BEET (en 2006) initialement désigné comme Homologue de l'AT Pédagogue a perturbé considérablement les activités du projet puisque ce dernier avait une longue expérience

b) manque de cadres compétents pour appuyer le BEET

c) une partie des conseillers pédagogiques est sous qualifiée et très peu motivée

1.1.2 La DGEST

a) La Direction Générale de l'Enseignement Secondaire Technique s'est caractérisée par un manque de collaboration avec le projet tout au long de la mise en œuvre des activités.

b) Le Service Ressources Matérielles n'a pas pu être créé alors que c'était un service indispensable pour l'administration centrale et pour les écoles.

1.2 Au niveau institutionnel

Le ministère de l'éducation a connu plusieurs changements institutionnels qui ont eu un impact sur le déroulement des activités du projet:

Premier changement:

Le 14 novembre 2007, le Ministère était doté d'un vice-ministre, le projet dépendant du Vice-ministère de l'enseignement de base et secondaire.

Deuxième changement:

Suite au remaniement ministériel intervenu le 29 janvier 2009, le Ministère de l'Education Nationale était subdivisé en 3 ministères :

- ✓ Ministère de l'enseignement supérieur et recherche scientifique
- ✓ Ministère de l'enseignement primaire et secondaire
- ✓ Ministère de l'enseignement des métiers et de la formation professionnelle

Le projet dépendait à ce moment du Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire (MEPS).

Troisième changement :

La réorganisation du ministère de l'enseignement primaire et secondaire intervenue le 09 mars 2010 fait disparaître deux directions générales dont la Direction Générale de l'enseignement secondaire technique, principale structure ministérielle chargée d'encadrer les écoles secondaires techniques.

Quatrième changement :

En août 2010, quelques mois avant la fin du projet, les deux derniers ministères (celui de l'enseignement primaire & secondaire et de l'enseignement des métiers & formation professionnelle) sont regroupés ensemble pour devenir « Ministère de l'enseignement de base et secondaire, de l'enseignement des métiers, de la formation professionnelle et de l'alphabétisation des adultes »

Tous ces changements institutionnels ont occasionné l'instabilité des autorités ministérielles et scolaires et par conséquent le manque de continuité dans le traitement et le suivi de certains dossiers, ce qui a été préjudiciable au bon déroulement des activités du projet.

1.2.2 Encadrement du projet par le ministère

L'encadrement du projet par le ministère était faible : en témoigne le manque de dynamisme de la part des deux directions générales (DGEST & DGBP).

2. Quelles sont les causes des écarts par rapport aux résultats attendus ?

- ❖ Les remplacements ou mutations des gestionnaires des écoles appuyées par le projet et le manque d'expérience de ces directions à tous les niveaux (financier, administratif, pédagogique, infrastructure, etc.)
- ❖ Les remplacements de la direction du BEET et le faible niveau de compétences des nouveaux directeurs (dû à un manque évident d'expérience et un manque de formation dans des domaines très divers tels que la gestion des ressources humaines, gestion des infrastructures, gestion financière et même gestion pédagogique
- ❖ Le manque de cadres compétents pour renforcer le BEET
- ❖ La surévaluation au niveau du DTF des compétences des bénéficiaires des formations, directions, conseillers pédagogiques, enseignants
- ❖ La lenteur administrative dans le paiement des factures au niveau de l'Ordonnateur national
- ❖ Le budget insuffisant pour réaliser les infrastructures prévues dans le Dossier Technique et Financier du projet.
- ❖ Problèmes relatifs aux notions « temps » et « transmission de l'information » de la part du partenaire à tous les niveaux (macro et micro)
- ❖ Le problème récurrent de la motivation financière (valable pour tous les projets et apparemment tous les bailleurs de fonds) qui ne trouve pas de solution valable (malgré tous les accords conclus à Accra, Paris et autres)

3. Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience de la prestation? Faites une réponse détaillée sur les plans de l'impact et de la durabilité des résultats.

Première leçon: au niveau DTF (CTB)

Les données du DTF étaient largement dépassées lorsque les activités ont réellement commencé, en septembre 2005. Pas moins de neuf résultats à atteindre et 39 activités à initier avec des montants précis allant de 1.471.277 euro à 3.687 euro avec toute une série de variations de budgets à dépenser entre ces deux extrêmes.

L'exécution d'un projet est confiée à un expert, qui a été recruté pour son expertise dans le domaine, son savoir et savoir faire. Il est dès lors plus logique de lui laisser un peu de liberté de développer sa propre stratégie qu'il pourra expliciter (et si besoin est, défendre) plus facilement devant la SMCL, sans devoir tenir compte de toutes ces contraintes budgétaires à respecter

Il aurait fallu limiter les « espérances » en se limitant à trois résultats réalistes :

- infrastructures (aussi bien réhabilitation que nouvelles constructions)
- équipement avec deux sous activités :
 - achat équipements et matières d'œuvre
 - réhabilitation équipement
- pédagogie avec deux sous activités :
 - formations pour cadres, conseillers pédagogiques et enseignants
 - adaptation des curricula

Deuxième leçon: implication du partenaire

Tout au long de l'exécution du projet, l'UGP a essayé de mettre en œuvre, ensemble avec le partenaire, un plan d'activités dans les trois domaines essentiels : infrastructures & équipements, curricula et formations. Le projet n'a eu que très peu de soutien de la part du partenaire dans l'exécution des activités. Cette situation a été constatée par les membres de la MTR et de l'audit et a été signalée aux membres de la SMCL, qui ont formulé, à leur tour, des recommandations au profit du partenaire sans qu'il y ait eu changement d'attitude.

La réalisation du projet n'est possible que si les deux parties, le projet en tant que facilitateur et le partenaire en tant que bénéficiaire responsable, s'investissent ensemble dans l'exécution des activités. Il est donc du devoir du partenaire de mettre tout en œuvre pour respecter cet engagement. Il est du devoir du bailleur de fonds d'informer le partenaire si celui-ci ne respecte pas ses engagements et d'en tirer les conclusions nécessaires et à agir en conséquence.

Les ressources humaines locales étaient peu formées et manifestaient très peu d'intérêt dans les activités du projet si celles-ci n'étaient pas rémunérées. Certaines activités essentielles ont carrément été bloquées par les directions générales.

Troisième leçon : la gestion des infrastructures et équipements

L'entretien et la maintenance des infrastructures constituent des conditions indispensables pour garantir la durabilité des ouvrages scolaires. Le programme de maintenance initié par le projet est une expérience qu'il faut nécessairement mettre en place au niveau du Ministère et poursuivre dans les écoles pour assurer la pérennité des infrastructures⁷.

⁷ Recommandation de l'auditeur DELOITTE dans son rapport « Audit de conformité AESTP » avril 2010, page 15

Investir, tant dans les infrastructures que dans les équipements, est un investissement perdu s'il n'est pas accompagné d'un programme structuré de maintenance et d'entretien, initié et contrôlé au niveau du Ministère de tutelle et appliqué dans les différents établissements.

La bonne gestion des infrastructures et équipements, tout comme celle des ressources humaines, des finances de l'école, ainsi que de l'administration, est une partie intégrante de la bonne gouvernance de l'éducation d'un pays.

Quatrième leçon :

Une bonne organisation des activités d'autofinancement peut être une source importante pour une école de générer des revenus qui puissent subvenir à certains besoins de l'école. Certaines écoles exploitent ces activités de façon utile et transparente (ex. ITAB Gifuruzi). D'autres, par contre, malgré leurs énormes potentialités, en font une gestion opaque (ex. ETS Kamenge, ITAB Karuzi, etc.). Le comité de contrôle et suivi de ces projets d'auto financement est un organe de conseil et de contrôle indispensable à la bonne gestion.⁸

4. Selon vous, comment la prestation a-t-elle été perçue par les groupes cibles ?

De manière générale, les groupes cibles ont perçu la prestation comme une intervention qui leur est très profitable. Cependant, ils ne sont pas entièrement satisfaits et demandent toujours quelque chose de plus.

Comme effet indirect du projet, il y a lieu de signaler que les populations locales autour des écoles appuyées, hommes et femmes, ont pu participer aux activités rémunérées de construction, ce qui a amélioré dans une certaine mesure leur pouvoir d'achat.

5. Quels ont été les résultats du suivi-évaluation ou du monitoring et des éventuels audits et contrôles? Comment les recommandations de ceux-ci ont-elles été prises en compte ?

Infrastructures

Le suivi et le monitoring par le bureau d'études AC et par le projet des activités liées à la construction et la réhabilitation ont permis de réaliser l'objectif dans les délais prévus et avec un résultat très satisfaisant.

Les recommandations et conseils quant à la durabilité de l'activité, formulés par la commission d'évaluation à mi parcours, par l'audit et par l'UGP du projet ont été transmis à la DG, au cabinet du Ministre et à la SMCL.

Equipements

Le suivi et le monitoring par le projet des activités liées à l'identification des équipements nécessaires, la commande, la réception et l'installation dans les écoles ont permis de réaliser l'objectif dans les délais prévus et avec un résultat très satisfaisant.

⁸ Le projet a, à plusieurs reprises, demandé au Cabinet du Ministre et au BEET de mettre en place ce comité de suivi et de contrôle des projets d'auto - financement (voir rapports SMCL depuis 2008)

Les recommandations formulées par l'audit dans son rapport final⁹ quant à l'élaboration d'un rapport définitif des équipements réellement livrés ont été exécutées par le projet. Les actes de donation reprenant les équipements réellement livrés ont été signés par l'école en tant que bénéficiaire, le Ministère en tant que propriétaire et le projet en tant que donateur interposé.

Formations¹⁰

Le suivi et le monitoring par le projet des activités liées à la formation ont permis de réaliser l'objectif dans les délais prévus et avec un résultat satisfaisant.

L'absence d'une vision claire et précise dans le domaine de la formation continue (au niveau de l'enseignement technique), le manque cruel de ressources humaines compétentes et un personnel enseignant ou d'encadrement très peu motivés ont obligé le projet AESTP à développer des stratégies simples avec un suivi rapproché et aboutissant à des résultats immédiats :

- les types de formations à être dispensés ont été identifiés en rapport avec les programmes,
- les formateurs compétents ont été identifiés pour chaque type de formation,
- les groupes de bénéficiaires ont été identifiés,
- la programmation des activités s'est faite sur des périodes de six mois avec possibilité de remédiation,
- les rapports de chaque activité ont été remis
- des réunions de restitution des activités ont été organisées afin d'améliorer la qualité de l'intervention

6. Quelles recommandations faites-vous pour la consolidation et l'appropriation de l'après-projet (les politiques à suivre ou à mettre en œuvre, les ressources nationales nécessaires, la responsabilisation des groupes cible, la manière d'appliquer les recommandations...)?

Infrastructures é équipements

a) L'entretien et la maintenance des infrastructures & équipements sont des défis à relever en vue d'assurer la pérennité des ouvrages.

Les conditions suivantes sont indispensables et doivent être réunies pour la réussite d'un programme de maintenance:

- mettre en place un service au niveau du Ministère chargé de la maintenance
- prévoir au niveau de l'Etat (Ministère) un budget annuel destiné à la maintenance
- assurer la formation du directeur de l'établissement dans les domaines de la maintenance et de l'entretien
- mettre en place une cellule technique chargée de la maintenance à l'école (maintenancier(s))
- suivre/encadrer de façon ponctuelle la cellule de l'école

⁹ Rapport final DELOITTE « audit de conformité – AESTP », avril 2010, page 8

¹⁰ Voir le rapport DELOITTE « audit de conformité – AESTP » avril 2010, page 6, Observations et recommandations

- doter ce département de moyens logistiques et financiers nécessaires pour assurer le suivi/encadrement dans les écoles

b) La formation des responsables des écoles est une étape capitale pour l'obtention d'un enseignement de qualité, d'une hygiène saine, et d'un maintien dans de bonnes conditions des infrastructures et équipements scolaires.

c) L'administration centrale (Ministère, DGEST ou DGAF) et provinciale (DPE), les services de contrôle (l'inspection, les bureaux pédagogiques) doivent assurer un suivi efficace et pertinent des activités des écoles, afin d'aboutir à une meilleure gestion de l'école, une utilisation appropriée des RH, financière, administrative et pédagogique. Ceci n'est pas le cas en 2010.

Les missions d'encadrement prévues par le Ministère sont organisées à des moments inopportuns et sont exécutées par des personnes qui n'ont pas les compétences suffisantes pour mener à bien de telles missions. Il n'y a aucune banque de données relative à ces missions, ce qui a pour conséquence qu'il est difficile de faire un suivi adéquat des écoles (directions, enseignants, infrastructures, équipement, etc.)

Les rapports de suivi des missions d'encadrement des années scolaires 2008 – 2009 et 2009 – 2010 n'ont toujours pas été remis au projet. Comment organiser, dans des conditions pareilles, un programme de formation ou de maintenance appropriés.

Pédagogique

A) salles multimédia/laboratoire

Le projet a aménagé et équipé 15 salles multimédia, 3 laboratoires en électronique, 3 laboratoires en automatismes, 1 laboratoire en électricité domestique, 3 laboratoires en électricité générale et 4 laboratoires pour les cours scientifiques. Des formations spécifiques ont été données dans ces domaines, tant sur le plan de la gestion et de l'utilisation d'un labo/d'une salle multimédia, que sur le plan purement technique (électronique, électricité, sciences). Il est du ressort du Ministère de s'assurer que ces formations soient maintenant dispensées aux élèves des écoles techniques. Le projet constate que cela n'est malheureusement pas toujours le cas. Les salles/laboratoires sont souvent loués à de tierces parties (écoles privées, différents départements de différents Ministère, autres organismes etc.) pendant plusieurs semaines. Différent(e)s laboratoires/salles ne sont pas accessibles : problème de gestion de la clé, problème de gestion des enseignants (absents, etc.)

Pour consolider les acquis en formation il faudrait que le Ministère organise de façon ponctuelle des missions de suivi et de contrôle.

B) Programmes

Sur les 27 programmes validés en 2008, vingt-trois (23) ont été multipliés et mis en application avec l'année scolaire 2010 – 2011. Quelques programmes avaient été validés avec des réserves. Les réserves portaient essentiellement sur des irrégularités au niveau des horaires, la non spécification de certains contenus ou des irrégularités au niveau de l'étalement des programmes sur les années d'études.

Malgré la demande répétée du projet, le BEET et la DG BP n'ont rien entrepris pour remédier à la situation. Il est important que le Ministère responsabilise les services compétents pour amender/corriger certains programmes et veille à ce que les

programmes soient mis à jour en fonction du changement socio-économique du pays. C'est un travail continu.

C) Formations/Enseignement

Un programme de formation continue doit être élaboré par le Ministère. Un choix s'impose au niveau :

- des groupes cibles à former AESTP
- des formations à dispenser (priorisation en fonction du matériel et équipement donnés par le projet AESTP

7. Conclusions

Le projet d'Appui à l'enseignement secondaire technique et professionnel (AESTP) est une intervention qui, malgré les contraintes rencontrées sur terrain, a pu être réalisée de façon efficace et efficiente. Elle a été bien perçue par les bénéficiaires.

Pour une meilleure consolidation et appropriation de l'après- projet, il est recommandé au ministère bénéficiaire de l'intervention ce qui suit :

1° au ministère bénéficiaire de l'intervention ce qui suit :

a) analyser et adapter à la situation spécifique du Burundi les différentes recommandations qui ont été formulées dans les différents rapports de la SMCL, le rapport de la délégation burundaise effectuée en Belgique sur l'organisation et la gestion de l'enseignement, ainsi que le rapport de la délégation du Ministère en mission au Cambodge.

b) analyser et mettre en application les recommandations des commissions d'évaluation à mi-parcours et d'évaluation finale du projet, surtout en ce qui concerne la gestion et la durabilité des actions de l'intervention.

c) Faire signer le projet d'ordonnance ministérielle portant institution et organisation des activités génératrices de revenus au niveau des écoles secondaires techniques afin de mieux contrôler le flux d'argent géré par l'école et mettre en place un système d'autosuffisance au niveau de l'acquisition de matériel et consommables des équipements des ateliers.

d) Activer l'observatoire de l'emploi, ce qui permettrait :

- d'étudier et analyser le marché du travail et dresser la liste des métiers à remplacer par d'autres ;
- d'élaborer des référentiels de compétences et d'emploi dans le but de mieux définir les apprentissages essentiels ;
- de mieux organiser la collaboration entre l'enseignement et le monde de l'emploi.

e) S'assurer que les procédures d'utilisation et de maintenance concernant les équipements reçus et/ou réhabilités sont appliquées et respectées dans les écoles.

2° à la SMCL d'autoriser que :

a) 16.000 euro du Résultat 4 soient gérés par le projet AEP qui a l'intention d'initier une activité semblable au niveau de l'enseignement des métiers. Cela permettrait aux écoles de continuer à s'investir dans ces activités qui, non seulement leur permettent de générer des revenus propres mais qui facilitent également l'organisation de travaux pratiques/stages en rapport avec les nouveaux programmes.

b) Les reliquats des autres lignes budgétaires soient utilisés pour financer un audit comme cela avait été approuvé par la SMCL de » juillet 2010. L'objectif serait d'évaluer la situation au niveau infrastructures et équipements, 18 mois après l'audit de mars 2010.

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution

QUATRIEME PARTIE : ANNEXES

Annexes
Annexe 1 : Résumé des résultats
Annexe 2 : Etat des recettes et dépenses
Annexe 3 : Taux de déboursement de la prestation
Annexe 4 : Personnel de la prestation
Annexe 5 : Sous-traitances et appel d'offres
Annexe 6 : Equipements acquis par la prestation & actes de donation
Annexe 7 : Formations
Annexe 8 : Recommandations du MTR
Annexe 9 : Autres Bailleurs de fonds

ANNEXE 1. Résumé des résultats et des activités (en fonction du cadre logique)

R1 : La formation correspond au marché de l'emploi				
	Activité	Indicateur DTF		Moyen de vérification
A 01 01	Etablir et former une unité « Conseil et placement » au niveau de chaque école	-L'unité « Conseil et placement » est installée dans chaque école du projet, elle est opérationnelle -Une base de données existe, elle est régulièrement utilisée par l'ESTP	100% 100%	-Les rapports trimestriels des unités conseil et placement -Rapports du projet -La base de données
A 01 02	Etablir un dynamique et des contacts permanents avec les autres ministères concernés par la formation et l'emploi, ainsi qu'avec les opérateurs économiques et professionnels	-Une base de données existe, elle est régulièrement utilisée par l'ESTP	100%	-Les rapports mensuels du coordinateur sont disponibles -Rapports du projet -Rapports annuel du projet
A 01 03	Organiser une étude de base afin de faciliter le travail en matière d'indicateurs de prestations	-Supprimé (regroupement de lignes sous le résultat A 0106)		
A 01 04	Analyser les besoins en main d'œuvre qualifiée dans les entreprises	-Supprimé (regroupement de lignes sous le résultat A 0106)	-	
A 01 05	Déterminer les profils professionnels, ainsi que les profils de formation correspondants			
A 01 06	Soutenir la création d'un « Observatoire de l'emploi » au niveau central et dans les régions où les écoles du projet sont situées	-L'Observatoire de l'emploi est opérationnel -Une base de données existe, elle est régulièrement mise à jour et consultée par les partenaires concernés par la formation et l'emploi	-0%-Ministère n'a pas créé d'Observatoire de l'emploi	-Les PV de réunions annuelles - Une base de données existe -La liste des métiers existants est disponible et actualisée -Rapport annuel du projet
A 01 07	Identifier de nouveaux domaines de formation menant potentiellement à un emploi	-Une étude exploratoire de l'emploi est réalisée avec les services concernés par la formation et l'emploi -L'organisation de nouvelles filières est à l'étude	-0%-Etude à réaliser par le Fonds Commun	-L'étude et l'analyse des données -Base de données -Rapport annuel du projet
A 01 08	Opérationnaliser avec les professionnel (préparer, promouvoir, suivre et évaluer) les stages	-Supprimé (regroupement de lignes sous le résultat A 0210)		
A 01 09	Former et impliquer les opérateurs économiques dans les formations	-Supprimé (regroupement de lignes sous le résultat A 0210) L'organisation des stages pour les enseignants des écoles du projet		

R2 :	La formation des personnels éducatifs et des apprenants de l'ESTP a reçu un appui décisif			
	Activité	Indicateur DTF		Moyen de vérification
A 02 01	Appuyer la formation et le coaching du personnel de la DGESTP	-Supprimé (regroupement de lignes sous le résultat A 0211)		
A 02 02	Appuyer la formation et le coaching des conseillers pédagogiques et des rédacteurs des curricula du BEET, ainsi que des inspecteurs pédagogiques	-Supprimé (regroupement de lignes sous le résultat A 0211)		
A 02 03	Appuyer la formation et le coaching des gestionnaires des écoles du projet	-Supprimé (regroupement de lignes sous le résultat A 0211)		
A 02 04	Appuyer la formation et le coaching des enseignants des écoles du projet	-Supprimé (regroupement de lignes sous le résultat A 0212)	-	
A 02 05	Appuyer la formation et le coaching des enseignants encadrant des stagiaires dans les entreprises pendant leurs stages pratiques	-Supprimé (regroupement de lignes sous le résultat A 0210)		
A 02 06	Préparer et suivre les stages et l'accompagnement des apprenants	-Supprimé (regroupement de lignes sous le résultat A 0210)		
A 02 07	Accompagner les apprenants pour qu'ils deviennent aptes à choisir un auto-emploi	-Proposition de lauréats ayant obtenu un kit pour la création d'un auto-emploi -Promouvoir le savoir agir, l'employabilité et la créativité chez les jeunes et les préparer à devenir des acteurs performants dans la vie active		-Base de données relative à la création d'emploi par les lauréats des écoles du projet -Formation donnée sur l'entrepreneuriat -Rapport annuel du projet
A 02 08	Appuyer la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation de nouvelles initiatives de formation	-Supprimé (regroupement de lignes sous le résultat A 0210)		
A 02 09	Appuyer la production par le BEET et par les écoles du projet de matériel didactique et de matériel audio-visuel	-Plusieurs formations sont menées par des formateurs du secteur privé ou des entrepreneurs -Des matériels didactiques sont produits par les enseignants du projet, et employés dans les classes	-0%-compétences insuffisantes des différents bénéficiaires	-Matériel didactique produit -Rapport annuel du projet

A 02 10	Organisation et suivi des stages	<ul style="list-style-type: none"> -Le nombre de stages des élèves en entreprises est augmenté de x% par an -Le nombre de formateurs-opérateurs économiques est en constante augmentation dans l'organisation et le suivi des stages 	<ul style="list-style-type: none"> 100% -Rapports de stage (externe et interne) -Journaux de bord des stagiaires -Rapports du projet 	<ul style="list-style-type: none"> -La programmation annuelle des stages préparés par la direction -Les fiches annuelles de suivi de stage (maître de stage et tuteur de stage) -Rapport annuel du projet
A 02 11	Formation des personnels des services centraux	-Amélioration de la qualité de l'éducation et des performances du système éducatif	<ul style="list-style-type: none"> -100%-formation bureautique pour cadres, CP, enseignants et personnels d'appui -100%-formation initiale en pédagogie pour CP, enseignants et directions -100%-formations dispensées dans les disciplines soutenues par le projet (électricité, électronique, agriculture et mécanique + formations dispensées dans d'autres disciplines : maçonnerie, plomberie, couture, arts -100%-formations dispensées dans la gestion : CP-cadres Ministère + écoles -100%-formations dispensées dans le domaine de la sécurité et de l'hygiène -85% de nouveaux programmes rédigés 	<ul style="list-style-type: none"> -L'introduction de l'informatique pour la gestion administrative et l'amélioration des pratiques pédagogiques dans les écoles prioritaires par le projet Nombre de formations dispensées -La mise en place de dispositifs de suivi de la qualité au niveau central et déconcentré -% de nouveaux programmes rédigés pour les écoles de l'EST -Rapport annuel du projet
A 02 12	Formation des personnels enseignants	<ul style="list-style-type: none"> -La qualité de l'enseignement est rehaussée dans les écoles prioritaires par le projet -L'acquis des formations est appliqué dans le travail quotidien des enseignants dans les écoles prioritaires par le projet -Tous les enseignants des 23 écoles reprises dans le DTF sont régulièrement bénéficiaires des formations offertes dans le cadre du projet 	<ul style="list-style-type: none"> -Liste des nouveaux programmes disponibles -Introduction de l'informatique dans les administrations réalisées -Formations quant à l'amélioration des pratiques pédagogiques réalisées -Rapports annuels du projet 	<ul style="list-style-type: none"> -Rapport annuel du projet -Rapports du début et de fin de projet -Liste des nouveaux programmes -L'introduction de l'informatique pour la gestion administrative et l'amélioration des pratiques pédagogiques dans les écoles prioritaires par le projet -Rapport annuel du projet

R3 :	L'accès à l'enseignement technique et professionnel est devenu plus efficient			
	Activité	Indicateur DTF		Moyen de vérification
A 03 01	Revoir et rendre fonctionnelles les modalités de recrutement du 1 ^{er} cycle en A3 pour renforcer l'attractivité des écoles sous-peuplées	-Supprimé (regroupement de lignes sous le résultat A 03 02)	-100% campagnes réalisées : spot radio, pièce de théâtre -Rapports annuels	
A 03 02	Organiser des campagnes pour promouvoir l'accès des populations défavorisées à l'ESTP	-x brochures, affiches et émissions radio faisant la promotion pour l'ESTP, chaque année	-100% liste des élèves indigents disponible	-Enregistrements audio & vidéo -Brochures/affiches produites -Rapport annuel du projet
A 03 03	Accompagner les élèves indigents dans les apprentissages et dans la recherche d'un emploi, notamment par l'octroi de micro-crédits	-% de lauréats indigents ayant reçu un kit pour la création d'un auto-emploi	-Aucun micro-crédit octroyé (budget insuffisant pour le faire correctement) voir résultat A 02 07 (associations)	-Liste des élèves indigents -Liste des kits octroyés

R 4:	Les écoles du projet génèrent des revenus propres			
	Activité	Indicateur DTF		Moyen de vérification
A 04 01	Appuyer l'organisation de l'attribution de crédits d'auto-financement aux écoles du projet qui proposent un projet viable	-x écoles disposent d'un « business plan » qui est suivi et exécuté -x% du montant du fonds de crédits pour l'autofinancement de projets sont en cours d'attribution -Les rentrées financières propres atteignent x% du budget des coûts récurrents des écoles du projet	-100% rapports disponibles -Rapports annuels projet disponibles	-Rapports d'analyse de projets de la cellule « auto-financement du projet » -Rapports de visite de terrain -Rapport annuel du projet
A 04 02	Accompagner les écoles du projet dans la préparation des projets d'auto-financement	-Supprimé (regroupement de lignes sous le résultat A 04 03)		
A 04 03	Mettre en place un suivi de la gestion des projets d'auto-financement	-x projets d'auto-financement correctement préparés et x projets bien gérés -x écoles disposent d'un business plan » qui est suivi et exécuté -x projets d'auto-financement correctement préparés et x projets bien gérés. La comptabilité des écoles du projet décrit trimestriellement la situation des rentrées et des sorties	-Rapports disponibles -Remboursement des crédits se fait seulement après maintes interventions du projet à ce sujet -Proposition du projet quant à la création au Ministère d'une cellule de contrôle et suivi de ces projets est resté sans résultat (est relancé en octobre 2010 avec le changement du gouvernement)	-Rapports de comptabilité des écoles du projet -Rapports trimestriels et annuels du projet -Rapports du gestionnaire du fonds d'autofinancement -Rapport annuel du projet

R 5:	Les écoles du projet et leurs équipements lourds, ainsi que le BEET, sont réhabilités		
	Activité	Indicateur DTF	Moyen de vérification
A 05 01	Actualiser les besoins en matière de réhabilitation de bâtiments et d'équipements	-Supprimé, voir A 08 01	
A 05 02	Assurer une supervision professionnelle des réhabilitations	-Supprimé, voir A 08 01	
A 05 03	Réhabiliter 15 des 22 écoles et les bâtiments du BEET	-Supprimé, voir A 08 02	
A 05 04	Réhabiliter les équipements lourds des écoles du projet	-Supprimé, voir A 06 06	
A 05 05	Appuyer la mise en oeuvre dans les écoles du projet d'une stratégie participative lors des réhabilitations	-Supprimé, voir A 08 03	

R 6: Les écoles du projet, la DGESTP et le BEET possèdent de nouveaux équipements modernes et des matières d'oeuvre				
	Activité	Indicateur DTF		Moyen de vérification
A 06 01*	Actualiser les besoins en matière de nouveaux équipements, en petit outillage et en matière d'oeuvre	-Les inventaires des équipements sont disponibles -Les besoins sont identifiés	-100% inventaires disponibles	-Inventaire de la DGEST -DAO équipement
A 06 02*	Fournir et installer des équipements lourds dans les écoles du projet	-Les équipements lourds sont fournis dans les écoles prioritaires par le projet	-0% Les écoles disposent suffisamment d'équipements lourds mais tous les équipements lourds réhabilités	-Inventaire de la DGEST -DAO équipements lourds
A 06 03*	Fournir de petits équipements, des outils modernes et des matériels d'oeuvre aux écoles du projet	-Les écoles prioritaires par le projet sont approvisionnées en petits équipements et matière d'oeuvre	-100% fiches de réception disponibles -100% DAO petits équipements -100% rapports disponibles	-Rapports semestriel et annuels du projet -Inventaire de la DGEST -DAO petits équipements -Fiche de réceptions des équipements
A 06 04*	Fournir au BEET les équipements et le matériel nécessaire pour remplir ses missions	-Les équipements sont livrés	-100% inventaires disponibles -Rapports projet disponibles	-Rapports semestriel et annuels du projet -Inventaire AESTP/ DGEST
A 06 05*	Fournir à la DGESTP les équipements et le matériel nécessaire pour remplir ses missions	-Les équipements sont livrés	-100% inventaires disponibles -Rapports annuels projet disponibles	-Rapports semestriel et annuels du projet -Inventaire AESTP/ DGEST
A 06 06*	Réhabiliter les équipements lourds des écoles du projet	-Les équipements lourds écoles prioritaires par le projet sont fonctionnels	-100% tous les équipements lourds nécessaires une réhabilitation ont été réhabilités -DAO disponibles	-Rapports semestriel et annuels du projet -DAO réhabilitation équipements lourds -Fiche de réceptions des équipements

R 7: Des extensions d'écoles du projet et de nouveaux bâtiments sont réalisés				
	Activité	Indicateur DTF		Moyen de vérification
A 07 01	Actualiser les besoins en matière de nouvelles constructions et d'extension d'écoles	-Supprimé, voir A 08 01		
A 07 02	Assurer une supervision professionnelle des extensions et des nouvelles constructions	-Supprimé, voir A 08 02		
A 07 03	Construire de nouveaux locaux pour la DGEST et un centre de stockage	-Supprimé, voir A 08 03		
A 07 04	Effectuer les extensions dans 15 des 22 écoles	-Supprimé, voir A 08 03		
A 07 05	Appuyer la mise en oeuvre dans les écoles du projet d'une stratégie participative lors des nouvelles constructions	-Supprimé, voir A 08 03		

R 8: Les réhabilitations et extensions des écoles				
	Activité	Indicateur DTF		Moyen de vérification
A 08 01*	Actualisation des besoins	-Les besoins sont réactualisés	-100% Rapports disponibles	-Rapports semestriel et annuels du projet
A 08 02*	Etude et supervision des travaux	-Les dossiers d'appel d'offres sont établis -Les suivis des chantiers sont réalisés	-100% Rapports disponibles -DAO disponibles -Rapports de chantier disponibles	-Rapports semestriel et annuels du projet -Le DAO travaux -Les rapports de chantiers
A 08 03*	Exécution des travaux	-7 écoles sont partiellement réhabilitées et les nouveaux bâtiments sont construits -La DGEST est construite	-100% Rapports disponibles -Rapports d'avancement des travaux disponibles -Rapports de réceptions provisoires et définitives disponibles	-Rapports semestriel et annuels du projet -Rapports d'avancement des travaux des entreprises -Rapports de réceptions provisoires et définitives des travaux
A 08 04*	Entretien et maintenance des écoles soutenues par le projet	-Les écoles entretiennent les bâtiments -Le coût de maintenance au m ² de bâtiment est connu	-100% Rapports disponibles -Rapports d'exécution des travaux disponibles	-Rapports semestriel et annuels du projet -Rapports de maintenance établis par les écoles

R 9 :	Construction LTC Rugombo		
	Activité	Indicateur DTF	Moyen de vérification
A 09 01*	Construction LTC Rugombo	-Les besoins sont réactualisés	-100% Rapports disponibles -Rapports semestriel et annuels du projet
A 09 02*	Etude et supervision des travaux	-Les dossiers d'appel d'offres sont établis -Les suivis des chantiers sont réalisés	-100% Rapports disponibles -DAO disponibles -Rapports de chantier disponibles -Rapports semestriel et annuels du projet -Le DAO travaux -Les rapports de chantiers

ANNEXE 2: Etat des recettes et dépenses (au 20/10/2010)

BUDGET DU PROJET AESTP

10.787,00 €

Ligne budgétaire	Libellé	Budget	Budget approuvé SMCL	Dépenses cumulées	
A01	LA FORMATION EST INTEGREE AU MARCHE DE L'EMPLOI	115.000,00 €	63.998,08 €		
A0101	Unité « conseil et placement »	10.000,00 €	20.000,00 €	18.633,76 €	€ 1.366,24
A0102	Etablir les liens avec les autres ministères	15.000,00 €	5.000,00 €	3.717,67 €	€ 1.282,33
A0103	Etude de base et indicateur de prestations	10.000,00 €	753,53 €	753,53 €	€ 0,00
A0104	Analyse des besoins en main d'oeuvre qualifiée	20.000,00 €	114,69 €	114,69 €	€ 0,00
A0105	Déterminer les profils professionnels et de formation	10.000,00 €	0,01 €	0,00 €	€ 0,01
A0106	Soutenir l'observatoire de l'emploi	15.000,00 €	15.000,00 €	16.498,27 €	- € 1.498,27
A0107	Identifier les nouveaux domaines de formation	10.000,00 €	23.000,00 €	21.648,44 €	€ 1.351,56
A0108	Opérationnaliser les stages	15.000,00 €	-0,01 €	0,00 €	- € 0,01
A0109	Impliquer les opérateurs économiques dans les formations	10.000,00 €	129,86 €	129,86 €	€ 0,00
SOLDE		115.000,00 €	63.998,08 €	61.496,22 €	€ 2.501,86
A02	LA FORMATION DES PERSONNELS EDUCATIFS ET DES APPRENANTS EST APPUYEE	709.000,00 €	513.118,41 €		€ 513.118,41
A0201	Formation du personnel de la DGESTP	30.000,00 €	0,02 €	0,00 €	€ 0,02
A0202	Formation des conseillers du BEET	138.000,00 €	32.368,96 €	32.368,96 €	€ 0,00
A0203	Formation des gestionnaires des écoles	66.000,00 €	-0,01 €	0,00 €	- € 0,01
A0204	Formation des enseignants	160.000,00 €	-0,01 €	0,00 €	€ 0,01
A0205	Formation des enseignants encadrant les stagiaires	40.000,00 €	0,01 €	0,00 €	- € 0,01
A0206	Accompagnement des stages	55.000,00 €	-0,02 €	0,00 €	- € 0,02
A0207	Accompagnement des apprenants vers l'auto-emploi	45.000,00 €	37.506,00 €	34.062,93 €	€ 3.443,07
A0208	Appuyer les nouvelles initiatives de formation	20.000,00 €	0,01 €	0,01 €	€ 0,00
A0209	Production de matériel didactique et audio-visuel	155.000,00 €	34.335,41 €	16.226,98 €	€ 18.108,43
A0210	Organisation et suivi des stages	0,00 €	50.580,00 €	55.453,62 €	- € 4.873,62
A0211	Formation des personnels des services centraux	0,00 €	114.328,00 €	108.968,66 €	€ 5.359,34
A0212	Formation des personnels enseignants	0,00 €	244.000,00 €	240.983,54 €	€ 3.016,46
SOLDE		709.000,00 €	513.118,37 €	488.064,70 €	€ 25.053,67

Ligne budgétaire	Libellé	Budget	Budget approuvé SMCL	Dépenses cumulées	
A03	L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL EST PLUS EFFICIENT	96.000,00 €	96.000,00 €		€ 96.000,00
A0301	Améliorer les modalités de recrutement du 1 ^{er} cycle	1.000,00 €	1.000,00 €	0,00 €	€ 1.000,00
A0302	Promouvoir l'accès des populations défavorisées à l'ESTP	50.000,00 €	38.000,00 €	18.061,74 €	€ 19.938,26
A0303	Accompagner les élèves indigents	45.000,00 €	57.000,00 €	64.814,84 €	- € 7.814,84
SOLDE		96.000,00 €	96.000,00 €	82.876,58 €	€ 13.123,42
A04	LES ECOLES SONT APPUYEES ET GERENT DES REVENUS PROPRES	140.000,00 €	32.000,00 €		€ 32.000,00
A0401	Attribution de crédits d'auto-financement	100.000,00 €	26.000,00 €	17.477,42 €	€ 8.522,58
A0402	Aider à la préparation des projets d'auto-financement	20.000,00 €	3.000,00 €	1.024,06 €	€ 1.975,94
A0403	Suivi de la gestion des projets d'auto-financement	20.000,00 €	3.000,00 €	2.158,76 €	€ 841,24
SOLDE		140.000,00 €	32.000,00 €	20.660,24 €	€ 11.339,76
A05	LES ECOLES, LEURS BATIMENTS, EXTENSIONS ET EQUIPEMENT MODERNES ET MATIERES D'OEUVRES SONT EN PLACE	1.632.016,00 €	9.089,25 €		€ 9.089,25
A0501	Actualiser les besoins	1.000,00 €	601,61 €	601,61 €	€ 0,00
A0502	Supervision professionnelle des réhabilitations	94.000,00 €	-0,01 €	0,00 €	- € 0,01
A0503	Réhabiliter 15 écoles et le BEET	1.119.016,00 €	8.487,64 €	8.487,64 €	€ 0,00
A0504	Réhabiliter les équipements lourds	415.000,00 €	-0,01 €	0,00 €	- € 0,01
A0505	Appuyer une stratégie participative dans les réhabilitations	3.000,00 €	0,02 €	0,00 €	€ 0,02
SOLDE		1.632.016,00 €	9.089,25 €	9.089,25 €	€ 0,00

Ligne budgétaire	Libellé	Budget	Budget approuvé SMCL	Dépenses cumulées	
A06	DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS MODERNES ET DES MATIERES D'OEUVRE SONT FOURNIS AUX ECOLES	4.157.985,00 €	4.091.795,00 €		€ 4.091.795,00
A0601	Actualiser les besoins	1.000,00 €	292,85 €	292,85 €	€ 0,00
A0602	Fournir/Installer des équipements lourds	709.985,00 €	150,10 €	150,10 €	€ 0,00
A0603	Fournir les petits équipements et le matériel d'oeuvre	2.887.000,00 €	3.875.044,32 €	3.876.840,00 €	- € 1.795,68
A0604	Fournir les équipement et le matériel au BEET	530.000,00 €	122.375,29 €	122.375,29 €	€ 0,00
A0605	Fournir les équipements et le matériel à DGESTP	30.000,00 €	11.801,14 €	11.801,14 €	€ 0,00
A0606	Réhabilitation des équipements lourds	0,00 €	82.131,30 €	74.092,67 €	- € 8.038,63
SOLDE		4.157.985,00 €	4.091.795,00 €	4.085.552,05 €	€ 6.242,95
A07	DE NOUVEAUX BATIMENTS ET EXTENSIONS DES ECOLES SONT CONSTRUIITS	1.758.349,00 €	0,00 €		€ 0,00
A0701	Actualiser les besoins	1.000,00 €	0,01 €	0,00 €	€ 0,00
A0702	Supervision professionnelle des nouvelles constructions	117000,00 €	-0,10 €	0,00 €	€,01
A0703	Construire les locaux de la DGESTP	165385,00 €	0,02 €	0,00 €	- € 0,01
A0704	Construire les extensions prioritaires dans les écoles	1.471.277,00 €	-0,01 €	0,00 €	€ 0,02
A0705	Appuyer une stratégie participative	3.687,00 €	-0,01 €	0,00 €	€ 0,01
SOLDE		1.758.349,00 €	0,00 €	0,00 €	
A08	LES REHABILITATIONS ET LES EXTENSIONS	0,00 €	3.760.877,98 €		€ 3.760.877,98
A0801	Actualiser les besoins	0,00 €	1.398,39 €	1.547,71 €	-€ 149,00
A0802	Etude et supervision des travaux	0,00 €	234.000,00 €	232.050,23 €	€ 1.949,77
A0803	Exécuter les travaux	0,00 €	3.375.479,95 €	3.332.787,84 €	€ 42.691,75
A0804	Maintenance/Entretien	0,00 €	150.000,00 €	185.928,73 €	-€ 35.928,73
SOLDE		0,00 €	3.760.877,98 €	3.752.314,59 €	€ 8.563,47
A09	CONSTRUCTION LTC RUGOMBO	0,00 €	327.447,59 €		€ 327.447,59
A0901	Construction LTC Rugombo	0,00 €	304.320,59 €	302.654,53 €	€ 1.666,06
A0902	Etude et supervision travaux LTC Rugombo	0,00 €	23.127,00 €	185.928,73 €	-€ 1.666,06
SOLDE		0,00 €	327.447,59 €	327.447,59 €	€ 0,00

Ligne budgétaire	Libellé	Budget	Budget approuvé SMCL	Dépenses cumulées	
Z01	GENERAL MEANS	2.179.640,00 €	1.893.663,70 €	€ 1.893.663,70	
Z 0101	AT International pédagogique	750.000,00 €	750.000,00 €	709.769,26 €	€ 40.230,70
Z 0102	AT International logisticien	600.000,00 €	600.000,00 €	588.122,57 €	€ 11.877,43
Z 0103	Comptables projet	56.000,00 €	44.000,00 €	32.969,60 €	€ 11.030,40
Z 0104	Personnel local UGP	48.000,00 €	63.000,00 €	61.309,65 €	€ 1.690,35
Z 0105	6 véhicules dont un camion	280.000,00 €	308.000,00 €	292.378,76 €	€ 15.621,24
Z 0106	Fonctionnement AT	40.000,00 €	11.000,00 €	6.990,09 €	€ 4.009,91
Z 0107	SMCL et réunion	3.000,00 €	3.000,00 €	1.844,94 €	€ 1.155,06
Z 0108	Evaluation moyen terme	30.000,00 €	23.051,00 €	23.050,62 €	€ 0,38
Z 0109	Evaluation finale	8.000,00 €	20.000,00 €	1.138,66 €	€ 18.861,34
Z 0110	Audit	10.000,00 €	17.949,00 €	17.750,00 €	€ 199,00
Z 0111	Imprévus	354.640,00 €	18.663,69 €	18.663,69 €	€ 0,00
Z 0112	Frais de fonctionnement	0,00 €	35.000,00 €	26.138,59 €	€ 8.861,41
SOLDE		2.179.640,00 €	1.893.663,69 €	1.780.126,43 €	€ 113.537,26

€ 77.376,89
 TVA - € 2.945,14
 SOLDE € 74.431,75

ANNEXE 3 : Taux de déboursement de la prestation

Source de financement	Budget cumulé	Dépenses réelles cumulées	Taux de déboursement cumulé	Commentaires et remarques
Contribution belge directe	10.787.990 euro	10.611.184 euro	98%	Retard dans la signature des transferts par le Min Rel Ext ce qui cause report des activités et, à la fin du projet, annulation de certaines activités
Contribution Etat partenaire	3.620.102 euro			Aucune information précise remise par le partenaire
Contribution Fonds de contrepartie	0 euro	-----	-----	
Autres (Ville de Gand)	5.000 euro	5.000 euro	100%	

Solde de 102.374 euro en régie et 74.431 euro en cogestion

- Cogestion : engagement pour 66.000.000 BIF (environ 38.800 euro)

- 16.000 euro à gérer par AEP « Génération des revenus des écoles »

- reliquat (environ 20.000 euro) pour le financement audit 2011, à organiser par la CTB. L'argent est à transférer sur une ligne budgétaire à créer au niveau de l'AEP

ANNEXE 4 : Personnel de la prestation

Type de personnel (titre, nom et genre)	Durée de recrutement (date début et fin)	Commentaires (délais de recrutement, pertinence de la fonction ou du profil...)
Personnel national mis à disposition par le Pays Partenaire		
NZOKIRANTEVYE Samuel, DI	01/05/2005-30/11/2010	
MIHOSHO Venant, responsable UCP	10/05/2007-30/11/2010	
NIYITEGEKA M Rose, secrétaire	05/06/2006-30/11/2010	
MANEGE Tharcisse, chauffeur	12/10/2005-30/11/2010	
NZEYIMANA Dieudonné, chauffeur	12/10/2005-29/06/2010	
BANKUWIHA Salvator, planton	12/10/2005-30/11/2010	
Personnel d'appui recruté localement		
KANKINDI Candide, comptable	19/11/2007-30/11/2010	
ISRAEL Christophe, chauffeur	03/10/2006-30/11/2010	
NDUWAYEZU Nestor, chauffeur	22/01/2007-30/11/2010	
Personnel International (hors CTB)		
AT APEFE P Ntema	08/2005-11/2010	
AT APEFE A. Dubois	08/2005-11/2010	
AT APEFE V. Grignard	08/2005-12/2007	
AT APEFE B. Coquelet	03/2006-12/2007	
Expert en Coopération Internationale (CTB)		
P. De Wulf, DELCO	25/09/2005-30/11/2010	
P. Pire AT construction	15/11/2005-30/09/2010	

RAPPORT FINAL INFRASTRUCTURES/EQUIPEMENTS&MAINTENANCE

1. Conclusions générales

1.1 Constructions

1.1.1 Constat DTF et écoles / conception adoptée

- L'annexe du DTF concernant les réhabilitations était difficilement exploitable. Cette annexe reprenait un métré détaillé (allant jusqu'au nombre de vitres à remplacer) des quantités de travaux à exécuter dans chaque école. La formulation a été exécutée <en juillet/août 2004 et la situation avait changé en 2006. Il aurait été préférable de calculer le nombre de m² de bâtiment à réhabiliter et d'estimer un coût par m² en fonction de l'état des lieux des bâtiments (toiture, électricité, plomberie/sanitaire, mur et enduit, fondation, etc,...).
- Comme explicité ci-dessous, il est illusoire de vouloir scinder en deux résultats distincts la réhabilitation et la construction de bâtiments sur un même site dans une même école comme c'était prévu dans le DTF. Il est préférable de prévoir un seul budget par site englobant les deux ensembles.
- Pour toutes les écoles visitées, les circuits électriques, les sanitaires et cuisines étaient dans un état extrêmement précaire et présentaient de réel danger pour les utilisateurs. Il a fallu reprendre intégralement ces trois secteurs. Lors de la phase d'étude par le bureau d'architecture nous avons conçu des plans de blocs sanitaires et un plan de cuisine standard qui ont été construits dans toutes les écoles prévues en réhabilitation.
- Les mobiliers des réfectoires étaient également en piteux états. Il a été proposé que lors de la phase d'étude par un bureau d'architecture des tables et bancs en maçonnerie ou en béton, soit étudié de manière à économiser de l'espace, faciliter l'entretien et éviter les frais de réparation de tables et de chaises en bois.
- La situation des dortoirs dans les écoles était désastreuse, plus de 200 élèves dans une même pièce avec parfois 1m² de surface par enfants. De nouveau lors de l'étude il a été proposé au bureau d'architecture d'aménager les dortoirs en « logette » allant de 4 élèves (nouveaux bâtiments) jusqu'à 8 élèves (réhabilitations) et disposant au minimum 4 m² de surface par enfant.
- La plupart des écoles n'étaient pas cadastrées ni enregistrées à l'urbanisme. Cette situation était compliquée lorsque l'école était sous convention avec une institution confessionnelle, le terrain était souvent cédé par l'institution à l'école sans être proprement enregistré. Le projet a demandé au Ministère de vérifier que toutes les écoles soutenues par le projet étaient bien cadastrées.
- Il n'existait aucun service de maintenance dans les écoles. Nous avons constaté que pour certaines écoles les bâtiments et les équipements n'étaient pas forcément à réhabiliter mais bien à maintenir, par exemple poncer et repeindre des portes et châssis métalliques, remplacer les vitres cassées ou des tôles de toitures percées par des tirs de balles, ... voir à ce sujet le point 1.3 ci-dessous.
- Suite à ces constats, le projet a entrepris à travers le bureau d'architecture une étude de réhabilitation/extension des sites des écoles débouchant sur le plan directeur des infrastructures par site. Ce plan directeur prenait en compte l'état des lieux des structures existantes, les besoins de l'établissement, la disposition des nouvelles infrastructures pour permettre un flux adéquat des occupants et les VRD (Voies et Réseaux Divers) du site.
- A la fin des chantiers un plan de recollement des sites a été remis en plusieurs exemplaires au Ministère, aux bénéficiaires et à la représentation de la CTB.

1.1.2 Point sur les entreprises/ fournisseur et du bureau d'architecture

- Le projet a travaillé avec le bureau d'architecture « AC ». La collaboration a été toujours franche et le dialogue ouvert a permis une étude large des structures. Les termes du contrat ont été scrupuleusement respectés de par et d'autre, ce qui a donné un développement favorable des études et des chantiers.

-les entreprises de constructions par lot :

Lot N°1 : « AGGLOBU », Entreprise de grande capacité, efficacité et bien organisée (chantier remis avant délai

contractuel).

Lot N°2 : « ECBROH », Entreprise de petite capacité demandant un suivi administratif et technique très rapproché. Difficulté du respect des délais.

Lot N°3 : « BAMA » Entreprise de moyenne capacité bien organisée mais demandant un suivi de chantier appuyé pour le respect du cahier des charges.

Lot N°4 : « BETUCO-BETRACO » : Groupement d'entreprises demandant un grand suivi de chantier technique et administratif. Retard sur délais contractuel.

Lot N°5 : « COCIVA-SBTP » : Groupement d'entreprises demandant un grand suivi de chantier technique et administratif. Retard sur délais contractuel.

Lot N°6 : « SRMB » : Entreprise de petite capacité bien organisée mais demandant un suivi de chantier très rapproché aussi bien technique qu'administratif.

Lot N°7 : « COCOIGEL », Entreprise de petite capacité bien organisée mais demandant un suivi de chantier très rapproché aussi bien technique qu'administratif.

Lot N°8 : ECBROH », voir ci-dessus

AO N°BDI 276 (Rugombo) : « ECRB », Entreprise de grande capacité, efficace et bien organisée (chantier remis avant délais contractuel).

- Les fournisseurs et représentant local :

PIERRON : Fournisseur pour les équipements didactiques « agronomie », il a connu des retards dans la livraison qui ont été sanctionnés (voir détails ci-dessous). Le matériel livré était de bonne qualité en général mis à part deux tracteurs qui ont connu des défaillances mécaniques (au niveau de l'embrayage), le projet a fait valoir la garantie n'a pas pu fonctionner. Le représentant local « AFRIPRO » n'a pas donné satisfaction peu disponible lors de la livraison et formation dispensée sur le matériel inefficace (à ne pas recommander).

LUCAS NUELLE : Fournisseur pour les équipements didactiques « électricité, électronique, multi média », il a connu des retards dans livraison qui ont été sanctionnés (voir détails ci-dessous). Le matériel livré était de bonne qualité en général. Le fournisseur a fait preuve de professionnalisme lors de la livraison et le représentant local « HMS » également a donné toute satisfaction

ACIA : Fournisseur pour les équipements didactiques « mécanique, art plastique et travaux publics », il a connu des retards dans livraison qui ont été sanctionnés (voir détails ci-dessous). Le matériel livré était de bonne qualité en général. Le fournisseur a fait preuve de professionnalisme lors de la livraison et le représentant local « METALBO » également a donné toute satisfaction

CECOFORMA : Fournisseur pour les équipements didactiques « couture », il a connu des retards dans livraison qui ont été sanctionnés (voir détails ci-dessous). Le matériel livré était de bonne qualité en général. Le fournisseur a fait preuve de professionnalisme lors de la livraison (notamment dans la formation sur le matériel livré) et le représentant local « HMS » également a donné toute satisfaction

CELF : Fournisseur pour les livres scolaires didactiques, il a connu des retards dans livraison qui ont été sanctionnés (voir détails ci-dessous). Le matériel livré était de bonne qualité en général. Le fournisseur a fait preuve de professionnalisme lors de la livraison et le représentant local « UNICO » également a donné toute satisfaction

SOFT CENTER : Fournisseur local pour les équipements didactiques « multi média », il a connu des retards dans livraison qui ont été sanctionnés (voir détails ci-dessous). Le matériel livré était de bonne qualité même supérieure à celle demandée dans le DAO, le fournisseur a fait preuve de professionnalisme lors de la livraison.

1.1.3. Briques en terre stabilisée comprimée

Le projet a construit les trois dernières écoles avec des briques en terre crue stabilisée et comprimée. Les briques d'une école ont été fabriquées avec un système manuel (wood-perfect) avec stabilisation des deux parements de chaque côté de la brique qui est à proscrire totalement : aucune homogénéité d'épaisseur ni de nature des parements.

Les briques des deux autres écoles ont été fabriquées par compression hydraulique. Ce système donne le résultat escompté dans l'homogénéité. Ces briques sont quand même difficile à fabriquer et difficile à mettre en oeuvre. Quelques points d'attention.

- La nature de la terre est déterminante pour la résistance de la brique. Il est donc primordial de

passer par un laboratoire pour connaître la composition de la terre et à partir de là, déterminer le pourcentage de ciment à ajouter, s'il faut rajouter du sable et le dosage en eau.

- La mise en œuvre demande une main d'œuvre ayant l'habitude du maniement de ces briques. Elles sont plus fragiles que les briques cuites et donc demande une attention particulière pour la mettre en œuvre.

1.1.4 Suivi de chantier

La plus grosse difficulté rencontrée lors du suivi de chantier s'est située au niveau de la qualité de la main d'œuvre. Mis à part l'entreprise AGGLOBU, les entreprises ont eu de grosses difficultés à trouver et à fournir une main d'œuvre qualifiée surtout à l'intérieur du pays. Il s'en est suivi des défauts de mise en œuvre à tous les niveaux de construction allant du ferrailage, coffrage, bétonnage, maçonnerie jusqu'aux finitions en générale (peinture, menuiserie métallique, plomberie, électricité, ...).

Le suivi de chantier, tant par le bureau d'architecte que par le projet AESTP, s'est avéré capital pour obliger les entreprises à respecter le niveau de qualité des travaux demandé dans le DAO. Vu le niveau extrêmement faible de la main d'œuvre, maçons, électriciens, ferrailleurs, plombiers, tôleurs (menuiserie métallique),... on comprend bien la pertinence du projet AESTP.

Le suivi de chantier a été continu sur toute la durée des travaux et a été organisé comme suit :

1. Le bureau d'étude assure *un* surveillant permanent sur chaque chantier et trois ingénieurs qui organisent les réunions hebdomadaires et supervisent les surveillants permanents et les entreprises.

2. Le projet engage trois ingénieurs à durée déterminée pour superviser le travail du bureau d'étude et de l'entreprise. Le premier est basé à Bujumbura et assure la supervision des chantiers de l'ETS de Kamenge, de la DGEST et de l'ET Bubanza. Le second est basé à Bururi et assure la supervision des chantiers de l'ETM Kiremba et l'ITAB Gifuruzi. Le troisième est basé à Gitega et assure les chantiers de l'EPC Kiganda, l'ETSA de Gitega et l'ITAB de Karuzi.

L'AT en infrastructure et son homologue de l'UGP assurent la coordination de l'ensemble du

1.1.5 Marché public

Les procédures de passation de marché du projet ont débuté sous le régime de l'ancienne loi de 1990. Pas de difficultés majeures pour cette période.

À partir d'octobre 08, la nouvelle loi des marchés publics de 2008 est entrée en vigueur. La mise en application de la nouvelle loi a entraîné deux difficultés de mise en œuvre du projet :

1. Appel d'offres pour les travaux de l'ITAB Kigamba :

Les marchés publics ont refusé des travaux supplémentaires pour la réhabilitation d'un bâtiment existant de l'école car le montant des travaux était supérieur au 20% du montant du marché de base, ce qui est conforme à la loi.

Nous pensons que la DNCMP aurait pu déroger à la loi car, il aurait fallu que le projet relance un appel d'offres pour ces travaux. Il est fort probable que nous n'aurions eu qu'une seule offre (celle de l'entreprise attributaire du marché de base) et que l'appel soit resté infructueux.

2. Appel d'offres pour les travaux du LTC Rugombo :

Avant la notification auprès des soumissionnaires, le projet a introduit une demande (requête) d'approbation, via le Ministère de l'enseignement primaire et secondaire, auprès de la DNCMP pour permettre de passer le marché sur base des nouvelles quantités de travaux (le seuil des 20% était dépassé). La DNCMP a remis son désaccord à cette demande le 21/12/09, car il faut d'abord signer le contrat et ensuite faire la demande d'un avenant de max 20% du montant du marché de base.

Le projet a remis les lettres d'information aux soumissionnaires le 18/12/09 et a signé le marché avec le soumissionnaire gagnant le 11/01/10.

Le projet a envoyé le 17/02/10, via le Ministère de l'enseignement primaire et secondaire, la demande d'approbation pour les travaux supplémentaires, cette fois-ci de 19,9 % du montant du marché de base à la DNCMP et a reçu en parallèle l'approbation du juriste national pour cet avenant.

Le 11/03/10 (+ de 3 semaines après), le Ministère de l'enseignement primaire et secondaire a reçu une réponse de la DNCMP stipulant « *qu'il fallait refaire une étude détaillée du dossier et lancer un Appel d'offres ouvert* » sans plus d'explications.

Les travaux supplémentaires RES consistent en un rajout de bâtiments déjà construits dans le contrat de Base. Tous les prix unitaires proviennent de l'entreprise gagnante, il n'y a aucun nouveau prix. L'appel d'offres de base a fait l'objet de deux accords de la part de la DNCMP, le premier sur l'étude (DAO) et le second sur l'analyse des offres !

Suite à cette réponse, le 29/03/10, le Ministère de l'enseignement primaire et secondaire a envoyé une lettre de recours à la DGARMP en précisant que la demande du projet rentrait totalement dans le Cadre de la loi des marchés publics et redemandant autorisation pour l'avenant. Le 05/04/10 le Ministère de l'enseignement primaire et secondaire a reçu la réponse de l'ARMP stipulant: « *qu'il s'agissait d'un nouveau marché qui nécessiterait une étude et un nouveau cahier des charges* ». !!! Le projet a décidé de ne pas faire les travaux supplémentaires du LTC Rugombo (lettre au ministre de l'enseignement primaire et secondaire du 12/04/09).

Le reliquat sur la ligne ne pourra probablement pas être utilisé.

1.2 Equipements

De manière générale, il n'y a pas eu de difficultés particulières sur l'acquisition des équipements. Voir détails des procédures ci-dessous.

Toutes les listes d'équipements acquis et les fiches de donation d'équipements correspondantes sont disponibles dans les archives du projet (armoire équipements) et auprès du Secrétaire Général de l'enseignement du Ministère.

Essentiellement, le projet a acquis pour +/- 4,2 millions d'Euros de matériels tels que :

- Générateur 17 KVA pour le BEET,
- Equipements multimédias, didactiques, matières d'œuvres et livres scolaires pour les filières appuyées (électricité, mécanique, art plastique, couture, travaux publics et agronomie) dans les écoles secondaires techniques,
- Réhabilitation d'équipements lourds pour trois écoles techniques,
- Véhicules pour 9 écoles techniques,

1.3 Maintenance

La maintenance des écoles n'était pas prévue au DTF. Certaines écoles étaient reprises sous la rubrique réhabilitation alors qu'il n'y avait que de la maintenance de bâtiment à entreprendre. Bien que la maintenance de bâtiments et d'équipements soit un projet en tant que telle, il serait quand même judicieux de prévoir à la base un budget maintenance pour les projets utilisant des bâtiments publics pour leurs activités propres.

Le projet a lancé un programme de maintenance des infrastructures, au départ pour l'école de l'ETP de Gitega.

Ensuite le programme a été étendu sur neuf écoles du projet et une nouvelle activité a été créée R804 pour un montant de 150.000 €.

Les écoles qui ont adhéré au programme sont ETP Gitega, ET Bubanza, ITAB Karuzi, ETS Kamenge, ITAB Kigamba, ETM Gileta, ETS Kir yama, ETSA Gitega, ET Kirembo. Voir graphique récapitulatif ci-dessous au chapitre 6.

Une convention a été signée entre le projet et les neuf écoles concédées. Cette convention prévoit que les écoles respectent les procédures des marchés publics burundais et qu'elles ont la responsabilité de garder toutes les informations (achat de matériel avec le pro forma, fiches de stage, fiches des ouvriers engagés, exécution des travaux, ...) concernant les travaux de maintenance dans un dossier séparé pour chaque maintenance.

L'activité a été organisée par les écoles elles-mêmes afin qu'elles se familiarisent à ce travail de maintenance (voir récapitulatif ci-dessous). Quatre phases sont prévues pour l'implémentation de la maintenance :

1. Identification des besoins, élaboration d'un planning d'activités par phase, établissement d'un budget
2. Remise du projet de maintenance au projet.

3. Analyse de la demande par le projet Si la demande est correctement formulée, le projet verse les fonds par phase.
4. Travaux proprement dits.
5. Rapport des travaux (coût au m² de bâtiment).

En parallèle, le projet a initié une formation en hygiène scolaire (TERRE ET EAU) qui devait déboucher sur la création de clubs d'hygiène dans les écoles. Deux formations ont été dispensées l'une à l'ET de Bubanza et l'autre à PET de Kamenge. Malheureusement, les formations n'ont pas donné le résultat escompté, les clubs ont bien été créés mais les directions des écoles n'ont pas continué cette activité et donc les clubs n'ont jamais été fonctionnels. Le projet n'a pas continué l'expérience avec les autres écoles.

1.4 Homologue

Il était prévu au départ dans le DTF un homologue pour TAT infrastructure et la création d'une cellule «Service Ressources et Matériel (SRM)» qui devait être créée avant le début du projet par la DGEST. L'homologue était bien présent mais la « Direction Générale de l'Enseignement Technique (DGEST) » n'a jamais mis en place la cellule. Celle-ci aurait eu pour tâches, dans le cadre de l'enseignement techniques, les procédures de marchés publics pour les infrastructures et l'acquisition des équipements didactiques ainsi que la mise en place d'un système de maintenance des infrastructures et des équipements didactiques. Le projet aurait été un bon terrain d'expérience pour la mise en place de cette cellule! L'homologue est retourné au service de la DGEST en Janvier 2009 et n'a pas été remplacé.

2, Comparatif entre le DTF et la réalisation

2.1 Regroupement des résultats R 05 et R07

Le DTF prévoyait deux résultats séparés pour les activités de construction du projet (R5 pour les réhabilitations et R7 pour les extensions). Lors de la mission d'évaluation de la cellule infrastructure du projet de Janvier 2006, il est apparu clairement que les études concevant les écoles devaient se faire de manière globale réhabilitations et extensions ensemble. La mission a établi une proposition (activités et budget) de nouvelle programmation de réhabilitations / extensions des écoles. Ceci a amené le projet à créer une nouvelle ligne budgétaire R8 compilant les deux lignes R5 et R7.

2.2 Ecoles reprises par le projet pour les activités d'infrastructure

a) Constat général:

- Suite à la mission d'évaluation de la cellule d'infrastructure du projet de Janvier 2006, il est vite apparu évident que le budget disponible pour réhabiliter et/ou étendre 18 écoles (priorité 1 du DTF) ne suffirait pas.

En collaboration de la DGEST, la sélection des écoles retenues a été basée essentiellement sur trois critères:

1. Importance de réhabilitations et/ou extension à entreprendre.
2. Ecole déjà soutenue par d'autres partenaires.
3. Activité de l'école, nombre d'élèves, de filières et niveau de performance (qualité des ateliers, des classes, hygiène générale, ...)

Le tableau ci-dessous reprend les écoles retenues par le projet.

	ECOLE	PREVUE AU DTF		RETENUE PAR LE PROJET
		Rebab.	Extension	Rebab. / Extension.
1	ETS KAMENGE	X	X	X
2	ET BUBANZA	X	X	X
3	ETP GITEGA	X	X	

4	ITAB KARUZI		x	X
5	ITAB GIHANGA	x	x	X
6	ITAB GIFURUZI	x	x	X
7	ITAB MAHWA	x	x	
8	ITAB GISOZI	x	x	x
9	ETS KIRYAMA	x	x	
10	ETSA GITEGA	x		x
11	ETM GIHETA	x	x	
12	LTCO NGOZI		x	
13	ETM BUHIGA	x	x	
14	LTCO RUGOMBO	x	x	x
15	EPC KIGANDA	x	x	x
16	LTCO KIREMBA		x	x
17	ITAB KIGAMBA	x		x
18	ETM NYABIGINA	x		
19	BEET	x		x
20	DGEST		x	x

b) Ecoles non reprise dans la programmation du projet

1/ ETP Gitega :

Les infrastructures de l'école sont en bon état (mis à part la toiture de la salle de polyvalente). Il faut installer un service de maintenance pour permettre l'entretien des bâtiments (peinture, réparation de vitres, réparation de serrures, ..). Le projet a mis en place un programme de maintenance déceint au Point 1.3ci-dessus.

2/ ITAB Maha:

Le DTF prévoyait six réhabilitations d'écoles « ITAB ». Le programme du projet en a gardé cinq. L'ab de Maha est de faible capacité (160 élèves) et le coût des travaux de réhabilitation / Extension de cette école était importante.

3/ ETS Kiryama:

L'école est soutenue par l'ONG ACTEC en partenariat avec l'ONG locale COPED qui a déjà réalisé la construction et l'équipement de trois ateliers, mécanique auto, menuiserie et ajustage.

Les autres infrastructures de l'école sont vétustes et auraient besoin d'une grosse réhabilitation (Changement de toiture, réparation menuiserie, circuit électrique, sanitaire, ...).

L'école est très importante et comprend beaucoup de bâtiments, la réhabilitation allait être coûteuse et le budget du projet était trop limité pour l'entreprendre.

4/ ETM Gitega:

L'école comprend 80 élèves, les bâtiments ont été construits vers 1950 et sont dans un état critique.

Un lourd investissement aurait été nécessaire pour la réhabilitation.

Vu la capacité de l'école, le projet a décidé de ne pas la retenir.

5/ LTCO Ngozi:

L'école a été construite et est soutenue par l'association Alessandro Rossi. Il n'est pas proposé d'intervention par le projet.

6/ETM Buhiga:

Lors de la visite de l'école qui a eu lieu le jeudi 11/01/06 à 13h, il n'y avait pas de responsables dans la structure (ni administratifs, ni enseignants, ni encadreurs), les enfants étaient ivres à eux-mêmes.

La visite de l'atelier menuiserie a permis de constater le laisser aller et la mauvaise gestion (machine ensevelie sous les copeaux, matériel entassé pêle-mêle, ...). Les bâtiments de l'école demandaient une lourde réhabilitation.

Pour toutes ces raisons, le projet a décidé de ne pas retenir cette école.

7/ ETM Nyabigina :

L'école comprend 65 élèves, une section électricité. Les bâtiments ont été construits vers 1982 et sont dans un état vétuste qui demandait une lourde réhabilitation.

Vu la capacité de l'école, le projet a décidé de ne pas la retenir.

2.3 Acquisition d'équipements R 06

Le projet n'a pas acheté d'équipements lourds comme prévu dans le DTF pour deux raisons :

1. Suite à une enquête du projet sur L'employabilité pour les lauréats au Burundi, il est apparu qu'il n'y avait que très peu de petites entreprises utilisant des équipements lourds.

2. Le nombre d'équipements lourds existant dans les écoles était largement suffisant. Le projet a lancé un appel d'offres pour réhabiliter tous les équipements lourds des trois écoles concernées.

Les autres équipements ont été achetés comme prévu dans le DTF

3. Respect du planning

Ci-dessous le planning élaboré en décembre 2005.

APPUI A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL (AESTP)
 PLANNING DES ACTIVITES DE CONSTRUCTION / REHABILITATION

Le 05 décembre 2005

Activités	2006												2007				2008				2009						
	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Actualisation des besoins	X	x:																									
Étude architecturale																											
Élaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO)			X																								
Approbation du DAO bureau d'études				X																							
Lancement de l'AO					X																						
Ouverture des offres						X																					
Analyse des offres							X																				
Approbation de l'analyse								X																			
Contrats bureaux d'études								X																			
Avant-projet									X	X																	
Approbation avant-projet										X																	
Projet et Dossier d'Appel d'Offres construction /											X	X															
Approbation DAO construction / réhabilitation												X															
Travaux																											
Lancement de l'appui d'offres														X													
Ouverture des offres														X													
Analyse des offres														X													
Approbation de l'analyse																			X								
Contrats d'entreprises																			X								
Suivi des travaux de construction / réhabilitation																				X	X	X	X				
Réception définitive des travaux (architecte)																									X		
Avance au démarrage (contrats d'entreprises)																											
Travaux (contrats d'entreprises)																				X	X	X	X				
Réception définitive des travaux (contrats d'entreprises)																									X		

Vu le tableau ci-dessous des dates de réception des chantiers du premier appel d'offres pour les constructions, on peut conclure que le planning a été bien respecté.

Le planning concernant l'acquisition des équipements était moins précis, la réception des équipements didactiques et matières d'oeuvres a eu lieu de Janvier a mai 2009.

DELAIS D'EXECUTION CONTRACTUEL

N°	SITE	Date de démarrage de chantier	Date de fin de chantier
1	ETS Kamenge	31-juil.-07	2-juin-08
2	ET Bubanza	17-juil.-07	18-janv.-08
3	ETM Kiremba	11-juil.-07	12-mai-08
4	ITAB Gifuruzi	31-juil.-07	2-juin-08
5	ETSA Gitega	17-juil.-07	18-janv.-08
6	EPC Kiganda	11-juil.-07	14-janv.-08
7	ITAB Karuzi	17-juil.-07	18-janv.-08
8	DGEST	17-juil.-07	18-janv.-08

DATES REELLES DES RECEPTIONS PROVISOIRE & DEFINITIVE

N°	SITE	Date de démarrage des chantiers	Date de réception provisoire des chantiers	Date de réception définitive des chantiers
1	ETS Kamenge	31-juil.-07	11-avr.-08	10-avr.-09
2	ET Bubanza	17-juil.-07	24-janv.-08	23-janv.-09
3	ETM Kiremba	11-juil.-07	21-mars-08	20-mars-09
3'	T.S. ETM	16-mars-08	12-sept.-08	11-sept-09
4	ITAB Gifuruzi	31-juil.-07	18-juin-	17-juin-09
5	ETSA Gitega	17-juil.-07	6-fevr.-08	5-fevr.-09
6	EPC Kiganda	11-juil.-07	16-janv.-08	15-janv.-09
7	ITAB Karuzi	17-juil.-07	17-janv.-08	16-janv.-09
8	DGEST	17-juil.-07	24-janv.-08	23-janv.-09

4. Infrastructures

4.1 Réhabilitation du Bureau d'Etude de l'Enseignement Technique (BEET)

Le DTF prévoyait une petite réhabilitation de certains bâtiments du BEET, le projet a entrepris ces travaux assez rapidement après le démarrage du projet pour un montant de 17.652,415 BIF. Comme le montre la check list ci-dessus, la procédure n'a pas connu de difficulté. Des travaux supplémentaires ont été acceptés pour l'aménagement d'un espace parking à l'avant du bâtiment principal. Cet aménagement n'avait pas été prévu dans le dossier d'appel d'offres initial par mesure d'économie mais l'offre de l'entreprise a permis ce travail.

CHECK LIST DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

1	Désignation de l'appel d'offres	Réhabilitation des bureaux du BEET	
2	Numéro de l'appel d'offres	AESTP/CONST/2006/BDI/092	
3	Ligne budgétaire	R5A3	
4	Type d'appel d'offre	Appel d'offre restreint {7 compagnies}	
5	Budget DTF	Montant	35.000.000 BIF

6	Budget estimé projet	Montant	20.786.042 BIF
7	Envois DAO pour approbation ResRep (>12,500€)	Date	08/02/2006
8	Approbation DAO ResRep	Date	10/02/2006
9	Avis juridique DAO	Date	Pas d'application
10	Declaration CAD / OCDE (>150,000€, 45 jours)	Date	Pas d'application
11	Lancement AO journaux de la place	Date	Pas d'application
12	Lancement AO site Web BTCCTB {>22,000€}	Date	Pas d'application
13	Envois des DAO aux entreprises	Date	17/02/2006
14	Ouverture des offres	Date	08/03/2006
15	Analyse des offres	Date	15/03/2006
16	Négociation	Date	Pas d'application
17	Envois analyse pour approbation ResRep	Date	15/03/2006
18	Approbation analyse ResRep	Date	17/03/2006
19	Avis juridique pour l'analyse et contrat	Date	Pas d'application
20	Envois analyse pour approbation CTB Bx1	Date	Pas d'application
21	Approbation analyse CTB Bx1	Date	Pas d'application
22	Signature contrat Nom du gagnant	Date	ECAIR le 22/03/2006
23	Montant contrat	Montant	17.652,415 BIF
24	Paiement de facture N ^D 1 (avance)	Montant / date	3.530.483 BIF le 11/04/2006
25	Paiement de facture N ^o 2	Montant / date	6.538.964 BIF le 08/05/2006
26	Paiement de facture N ^D 3 (finale)	Montant / date	6.492.429 BIF le 26/06/2006
29	Demande approbation d'avenant	Date	Pas d'application
30	Approbation avenant	Date	Pas d'application
31	Signature avenant	Date	20/05/2006
32	Montant avenant	Montant	1.815.000 BIF
33	Reception provisoire	Date	02/06/2006
34	Reception definitive	Date	02/06/2007

4.2 Appel d'offres pour la maîtrise d'oeuvre de la réhabilitation: extension de 11 écoles et la construction de la Direction Générale de l'enseignement Secondaire Technique (DGEST).

Suite à la procédure reprise dans la check list ci-dessus. Au courant des mois de juin, juillet et aout 06, la visite des 11 écoles ainsi que diverses réunions pour déterminer les standards ont été organisées en collaboration du bureau d'Architecte et les PV de visites et de réunions sont disponibles dans les archives du projet.

Le bureau d'architecture avait prévu dans son offre un délai de 2,5 mois pour la première étape que constitue l'avant projet sommaire (APS). L'APS a été remis dans le temps et approuvé par le projet le 29/09/06. La facture correspondant à l'étape de TAPS d'un montant de vingt millions trois cent mille (20.300.000) francs burundais a été payée le 17/10/06.

Suite à l'estimatif de l'architecte, il a été constaté que le budget disponible était toujours insuffisant pour la réhabilitation / extension de 11 écoles et la construction de la DGEST.

Après concertation avec la Direction Générale de l'Enseignement Secondaire Technique, il a été Décidé de réduire le nombre d'écoles pour la réhabilitation / extension à 7 écoles et la construction de la DGEST.

Les écoles retenues sont:

- 1.ETS KAMENGE
2. ETB BUBANZA
3. ITAB KARUZI
4. ITAB GIFURUZI

5. ETSA GITEGA
6. ETM KIREMBA
7. EPC KIGANDA
8. DGEST

Les écoles non reprise pour l'élaboration du premier DAO sont:

1. ITABGihanga
2. ITAB Kigamba
3. ETM Rugombo
4. ITAB Gisozi.

Au cours des chantiers, le projet s'est rendu compte qu'un reliquat important allait se dégager de la ligne budgétaire. Ceci est du à plusieurs facteurs:

- Le projet avait pris une marge de sécurité lors de l'établissement des budgets pour la première tranche de travaux.
- L'évolution du taux de change entre l'Euro et le FBU entre le début du projet et l'exécution des chantiers (1 € pour 1 200 FBU au début du projet et a la fin des chantiers 1 € pour 1 800 FBU).
- Les offres des entreprises dans l'ensemble étaient un petit peu en deçà de l'estimatif de l'architecte à l'APS.
- Le remaniement {entre autres les imprévus) du budget en cours de projet a permis de rehausser globalement la ligne budgétaire infrastructure de 2 975 365 €uros a 4 088 325,57 €uros.

Tout ceci a permis d'entreprendre deux nouveaux appel d'offres pour réhabiliter/ étendre trois nouvelles écoles:

1. ITABGihanga
2. ITAB Kigamba
3. LTC Rugombo

Comme le montre, la check list ci-dessous, le bureau d'architecture a reçu trois notes de service pour l'étude et le suivi de chantier de ces trois écoles déjà prévues dans le DAO de base.

Les termes du contrat du bureau d'architecture A.C. ont été scrupuleusement respectés par les deux parties tout au long de la collaboration.

CHECK LIST DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

ETAPES

1	Designation de l'appel d'offres	Maîtrise d'oeuvre pour l'extension et la réhabilitation de 11 écoles et la DGEST	
2	Numero de l'appel d'offres	01/ARCH/AESTP/06/BDI/090	
3	Ligne budgétaire	R5A1 - R5A2 - R7A1 - R7A2 (R8)	
4	Type d'appel d'offre	Appel d'offres ouvert	
5	Titulaire du marché	A.C.	
6	Budget DTF	Montant	213,000 €ura
7	Budget estimé projet	Montant	197,473 €uro
8	Envois DAO pour approbation ResRep (>12,500€)	Date	10/02/2006
9	Approbation DAO ResRep	Date	10/02/2006
10	Avis juridique DAO	Date	22/02/2006
11	Declaration CAD / OCDE {>150,000€, 45 jours)	Date	mars 2006
12	Lancement AO journaux de la place	Date	Le renouveau : 27/02; 01/03; 06/03; 10/03; 13/03/2006. Le net press : 27/02; 10/03; 13/03/2006.
13	Lancement AO site Web BTCCTB (>22,000€)	Date	09/03/2006
14	Envois des DAO	Date	Pas d'application

15	Courrier soumissionnaires	Date	IN: 13/03/2006, OUT: 14/03/2006 et
16	Ouverture des offers	Date	27/04/2006
17	Analyse des offers	Date	04/05/2006
18	Negociation	Date	Sans objet
19	Avis juridique pour approbation de l'analyse	Date	08/05/2006
20	Envois analyse pour approbation ResRep	Date	09/05/2006
21	Approbation analyse ResRep	Date	01/06/2006
22	Envois analyse pour approbation CTB Bx!	Date	12/05/2006
23	Approbation analyse CTB Bx1	Date	29/05/2006
24	Signature contrat	Date	09/06/2006
25	Montant contrat	Montant	203 000 000 BIF (241 872 360 suite aux offres)
26	Paiement de facture N° 1 (avance 20%)	Montant / date	40 600 000 BIF 14/07/2006
27	Paiement de facture N° 2 (APS 10%)	Montant / date	20 300 000 BIF 17/10/2006
28	Paiement de facture N° 3 (DAO 20%)	Montant / date	38 570 000 BIF 16/03/2007
29	Paiement de facture N° 4 (actualisation honoraires sur base des offres des entreprises)	Montant / date	10 516 100 BIF 06/08/2007
30	Paiement de facture N° 5	Montant/date	Paiement selon avancement entreprise voir fiche récapitulative en annexe

31	Demande approbation d'avenant (ciment)	Date	
32	Approbation avenant (ciment)	Date	19/10/07 (note de service CTB)
33	Signature avenant (ciment) (aux entreprises)	Date	09/11/2007
34	Montant avenant (ciment)	Montant	7 525 980 Bif
35	Paiement avenant (ciment)	Montant / date	Paiement selon avancement entreprise voir fiche récapitulative en annexe

36	Demande approbation d'avenant N°1 (T.S. Kiremba / Gihanga)	Date	10/02/2008
37	Approbation avenant (T.S. Kiremba / Gihanga)	Date	15/02/08(juriste)et 25/02/2008 (CTB)
38	Note de service N° 1 travaux reliquat (T.S. Kiremba / Gihanga)	Date	10/03/08
39	Montant avenant (T.S. Kiremba / Gihanga)	Montant	52 000 000 Bif (67 496 242 suite aux offres)
40	Paiement de facture N° 1 Gihanga (avance 20%)	Montant / date	8 442 164 Bif 24/06/08
41	Paiement de facture N° 2 Gihanga (APS 10%)	Montant / date	4 221 082 BIF .707/08
42	Paiement de facture N° 3 Gihanga (DAO 20%)	Montant / date	8 442 164 BIF 26/08/08
43	Paiement de facture N° 4 Gihanga (actualisation honoraire sur base des offres)	Montant / date	12 642 711 BIF 29/12/08
44	Paiement de facture N° 5 Gihanga	Montant / date	Paiement selon avancement entreprise voir fiche récapitulative en annexe
45	Paiement de facture N° 1 T.S. Kiremba (etude)	Montant / date	4 894 590Bifavril08
46	Paiement de facture N° 2 T.S. Kiremba	Montant / date	Paiement selon avancement entreprise voir fiche récapitulative en annexe

47	Demande approbation d'avenant N°2 (Kigamba)	Date	S.O.
48	Approbation avenant (Kigamba)	Date	15/02/08 (juriste)et
49	Note de service N° 2 travaux reliquat (Kigamba)	Date	23/05/08

50	Montant avenant (Kigamba)	Montant	42 000 000 Bif (42 736 809 suite aux offres)
51	Paiement de facture N° 1 Kigamba (avance 20%)	Montant / date	8 400 000 BIF 24/06/08
52	Paiement de facture N° 2 Kigamba (APS 10%)	Montant / date	4 200 000 BIF 11/07/08
53	Paiement de facture N° 3 Kigamba (DAO 20%)	Montant / date	8 400 000 BIF 26/08/08
54	Paiement de facture N° 4 Kigamba (actualisation honoraire sur base des offres)	Montant / date	368 263 BIF decembre 08
55	Paiement de facture N° 5 Kigamba	Montant / date	Paiement selon avancement entreprise voir fiche recapitulative en annexe

56	Demande approbation d'avenant N°3 (Rugombo)	Date	08/07/2009
57	Approbation avenant (Rugombo)	Date	10/07/09 (CTB)
58	Note de service N° 3 travaux reliquat (Rugombo)	Date	13/07/09
59	Montant avenant (Rugombo)	Montant	35 812 000 Bif (48 907 989 suite offre entreprise)
60	Paiement de facture N° 1 Rugombo (avance +APS 30%)	Montant / date	10 743 600 BIF 17/09/09
61	Paiement de facture N° 3 Rugombo (DAO 20%)	Montant / date	inclus ci-dessous
62	Paiement de facture N° 4 Rugombo (actualisation honoraire sur base des offres des	Montant / date	13 710 394 BIF fevrier 10
63	Paiement de facture N° 5 Rugombo	Montant / date	Paiement selon avancement entreprise voir fiche recapitulative en annexe
64	Reception provisoire	Date	Check list chantier
65	Reception definitive	Date	Check list chantier

4.3 Appel d'offres aux entreprises pour la réhabilitation / extension de 7 écoles et la construction de la Direction Générale de l'Enseignement Secondaire Technique (DGST) (R8 03).

L'appel d'offres aux entreprises a pu débuter a la réception du DAO final et a paru sur le site OCDE et CTB le 05/03/07. Ci-dessous le tableau reprenant toutes les dates qui ont marqué l'appel d'offres.

CHECK LIST DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

N°	ETAPES
----	--------

1	Designation de l'appel d'offres	Extension et réhabilitation de sept écoles et DGEST	
2	Numéro de l'appel d'offres	CTB -BDI 134 lots N° 1 a 8	
3	Ligne budgétaire	R6sultatA-08-03	
4	Type d'appel d'offre	Appel d'offres international	
5	Budget DTF (1€=1300 BIF)	Montant	2 728 758 €
6	Budget estime projet (1€= 1200 BIF)	Montant	2 726 972 €
7	Avis juridique national DAO	Date	22/02/2007
8	Envois DAO pour approbation ResRep (>12,500€)	Date	26/02/2007
9	Approbation DAO ResRep	Date	28/02/2007
10	Declaration CAD / OCDE (>150,000€, 45 jours)	Date	05/03/2007
11	Lancement AO journaux de la place	Date	Le Renouveau et Net Press les 07 et 08/03/2007
12	Lancement AO site web BTCCTB (>22,000€)	Date	05/03/2007
13	Envois des DAO (consultation)	Date	Sans objet
14	Ouverture des offres	Date	20/04/2007
15	Analyse des offres	Date	04/05/2007
16	Négociation	Date	Sans objet
17	Avis juridique national pour ('analyse et contrat	Date	07/05/2007
18	Envois analyse pour approbation ResRep	Date	08/05/2007
19	Envois analyse pour approbation CTB Bx1	Date	08/05/2007
20	Approbation analyse CTB Bx!	Date	18/05/2007
21	Approbation analyse ResRep	Date	15/06/2007
22	Signature contrat	Date	Voir check par lot
23	Montant contrat	Montant	2 461 892 €
24	Paiement de facture		Voir check par lot

Récapitulatif des entreprises attributaires de marché suite à l'analyse:

LOT N^D 1 (ETS Kamenge) : AGGLOBU pour un montant de 1.130.280.932 FBU et un délai d'exécution de 300 jours calendrier.

LOT N° 2 (ETB Bubanza): ECBROH pour un montant de 147.022.713 FBU et un délai d'exécution de 180 jours calendrier.

LOT N° 3 (ETM Kirembe) : Groupement ROBUCO - BAMA pour un montant de 559.797.708 FBU et un délai d'exécution de 300 jours calendrier.

LOT N° 4 (ITAB Gifuruzi): Groupement BETUCO - BETRACO pour un montant de 348.582.093 FBU et un délai d'exécution de 300 jours calendrier.

LOT N° 5 (ETSA Gitega): Groupement COCIVA - SBTP pour un montant de 171.304.394 FBU et un délai d'exécution de 180 jours calendrier.

LOT N° 6 (EPC Kiganda) : SRMB pour un montant de 477.661.319 FBU et un délai d'exécution de 180 jours calendrier.

LOT N° 7 (ITAB Karuzi): Groupement BERCO - COCOGEL pour un montant de 240.181.856 FBU et un délai d'exécution de 180 jours calendrier.

LOT N° 8 (DGEST): ECBROH pour un montant de 125.628.988 FBU et un délai d'exécution de 180 jours calendrier.

Pénalités de retard et maux façons sur les chantiers :

Le chantier de l'ITAB Gifuruzi (groupement BETUCO-BETRACO) a connu un retard dû à la mauvaise organisation de l'entrepreneur (manque de personnel d'encadrement sur le chantier, Rapport final projet AESTP-octobre 2010

l'approvisionnement très en retard, ouvriers qualifiés manquant, ...). La réception provisoire prévue contractuellement pour le 02 juin 2008 n'a pu être réalisée que le 18 juin 2008. L'entreprise a subi une pénalité de 15 jours de retard à 1/1400 du montant du marché par jours soit un montant de pénalité de 3 863 058 Francs BU. Un deuxième chantier (les travaux supplémentaires de l'ET Kiremba) a connu un retard en partie à la mauvaise organisation de l'entrepreneur. La réception provisoire prévue contractuellement pour le 19 août 2008 (suivant courrier du projet N° AESTP/355/BDI/04/017/11 du 07 août 2008 n'a pu être réalisée que le 12 septembre 2008) L'entreprise a subi une pénalité de 10 jours de retard à 1/1400 du montant du marché par jours soit un montant de pénalité de 1 157 714 Francs BU. Une pénalité sur la qualité des menuiseries métalliques a été appliquée pour les chantiers de la DGEST et de l'ET Bubanza. Le montant des pénalités s'est élevé à 0,72% du montant du marché pour l'ET de Bubanza (soit 1.065.750 FBU) et de 0,5% du montant du marché pour la DGEST (soit 628.500 FBU).

Ci-dessous le récapitulatif par lot des états d'avancement et des paiements aux entreprises :

4.3.1 Lot N° 1 ETS Kamenge

CHECK LIST DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

ETAPES

1	Designation de l'appel d'offres	Extension et réhabilitation de PETS KAMENGE	
2	Numéro de l'appel d'offres	CTB-BDI134lotN°1	
3	Ligne budgétaire	Résultat A - 08 - 03	
4	Type d'appel d'offre	Appel d'offres international	
5	Nom de l'attributaire	Nom	AGGLOBU
6	Signature contrat	Date	26/06/2007
7	Montant contrat	Montant	1 130 280 932 Bif
8	Paiement de facture N° 1 (avance)	Montant / date	169 542 140 Bif
9	Paiement de facture N° 2	Montant / date	256 267 117 Bif
10	Paiement de facture N° 3	Montant / date	164 342 659 Bif
11	Paiement de facture N° 4	Montant / date	130 877 494 Bif
12	Paiement de facture N° 5	Montant / date	78 029 809 Bif
13	Paiement de facture N° 6	Montant / date	73 417 458 Bif
14	Paiement de facture N° 7	Montant/date	124 178 331 Bif
15	Paiement de facture N° 8	Montant/date	85 862 852 Bif
16	Paiement de facture N° 9	Montant / date	80 163 073 Bif
17	Paiement de facture N° 10	Montant / date	2 764 607 Bif (13/08/08)
18	Demande approbation d'avenant	Date	Sans Objet
19	Approbation avenant (prix du ciment)	Date	19/10/2007
20	Signature avenant (prix du ciment)	Date	09/11/2007
21	Montant avenant (prix du ciment)	Montant	36 000 000 Bif
22	Travaux supplémentaires	Montant	3 071 785 Bif
23	Reception provisoire	Date	11/04/2008
24	Reception definitive	Date	08/06/2009
25	Paiement facture (décompte) finale	Montant/date	3 907 179 Bif (03/07/09)

4.3.2 Lot N° 2 ET Bubanza

CHECK LIST DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (>5,500€)

ETAPES

1	Designation de l'appel d'offres	Extension et rehabilitation de l'ET BUBANZA	
2	Numero de l'appei d'offres	CTB-BDI134lotN°2	
3	Ligne budgetaire	Resultat A - 08 - 03	
4	Type d'appel d'offre	Appel d'offres international	
5	Nom de l'attributaire	Nom	ECBROH
6	Signature contrat	Date	15/06/2007
7	Montant contrat	Montant	147 022 713
8	Paiement de facture N° 1 (avance)	Montant / date	22 053 407 Bif (17/07/07)
9	Paiement de facture N° 2	Montant / date	11 498 869 Bif (03/09/07)
10	Paiement de facture N° 3	Montant / date	53 043 722 Bif (09/10/07)
11	Paiement de facture N° 4	Montant / date	16 313 625 Bif (12/12/07)
12	Paiement de facture N° 5	Montant / date	22 217 604 Bif (05/01/08)
13	Paiement de facture N° 6	Montant / date	11 852 740 Bif (15/04/08)
14	Paiement de facture N° 7	Montant / date	7 609 998 Bif (23/04/08)
16	Demande approbation d'avenant	Date	Sans Objet
17	Approbation avenant	Date	19/10/2007
18	Signature avenant	Date	09/11/2007
19	Montant avenant	Montant	6 243 000
20	Reception provisoire	Date	24/01/2008
21	Reception definitive	Date	23/02/2009
22	Paiement facture (decompte) finale	Montant / date	7 609 998 Bif (17/03/09)

Lot N° 3 ETM Kiremba

CHECK LIST DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

ETAPES

1	Designation de l'appel d'offres	Extension et réhabilitation de l'ETM KIREMBA	
2	Nurnero de l'appel d'offres	CTB-BDI 134 lot N° 3	
3	Ligne budgetaire	Resultat A - 08 - 03	
4	Type d'appel d'offre	Appel d'offres international	
5	Nom de l'attributaire	Nom	ROBUCO -
6	Signature contrat	Date	14/06/2007
7	Montant contrat	Montant	559 797 708
8	Paiement de facture N° 1 (avance)	Montant / date	83 969 656 Bif
9	Paiement de facture N° 2	Montant / date	60 785 726 Bif
10	Paiement de facture N° 3	Montant / date	62 884 287 Bif
11	Paiement de facture N° 4	Montant/date	54 298 907 Bif

12	Paiement de facture N° 5	Montant / date	135 963 113 Bif (12/12/07)
13	Paiement de facture N° 6	Montant / date	48 138 793 Bif (15/01/08)
14	Paiement de facture N° 7	Montant / date	49 234 027 Bif (26/02/08)
15	Paiement de facture N° 8	Montant / date	27 227 428 Bif (14/04/08)
16	Paiement de facture N° 9	Montant / date	55 979 771 Bif (08/05/08)
17	Paiement de facture N° 10 (Travaux	Montant / date	46 061 137 Bif (19/06/08)
18	Paiement de facture N° 11 { Travaux	Montant / date	49 492 151 Bif (29/07/08)
19	Paiement de facture N° 12 (Travaux	Montant / date	36 005 124 Bif (23/10/08)
20	Paiement de facture N° 13 (Travaux	Montant / date	16 705 296 Bif (23/10/08)
21	Demande approbation d'avenant	Date	Sans Objet
22	Approbation avenant (prix du ciment)	Date	19/10/2007
23	Signature avenant (prix du ciment)	Date	09/11/2007
24	Montant avenant (prix du ciment)	Montant	20 760 000 Bif
25	Travaux supplémentaires (réfectoire, cuisine,	Montant	147 345 422 Bif
26	Reception provisoire et travaux supplémentaires	Date	21/03/08 et 12/09/08
27	Reception definitive et travaux supplémentaires	Date	26/05/09 et 11/09/09
28	Paiement facture (decompte) finale	Montant / date	Restitution caution bancaire

4.3.4 Lot N^D 4 ITAB Gifuruzi

CHECK LIST DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

1	Designation de l'appel d'offres	Extension et rehabilitation de l'ITAB GIFURUZI	
2	Numero de l'appel d'offres	CTB-BDI 134 lot N° 4	
3	Ligne budgétaire	Resultat A - 08 - 03	
4	Type d'appei d'offre	Appel d'offres international	
5	Norn de l'attributaire	Nom	BETUCO - BETRACO
6	Signature contrat	Date	14/06/2007
7	Montant contrat	Montant	348 582 093
8	Paiement de facture N° 1 (avance)	Montant / date	52 287 314 Bif (31/07/07)
9	Paiement de facture N° 2	Montant / date	50 613 563 Bif (10/09/07)
10	Paiement de facture N° 3	Montant / date	47 900 184 Bif (09/10/07)
11	Paiement de facture N° 4	Montant/ date	34 777 800 Bif (26/11/07)
12	Paiement de facture N° 5	Montant / date	26 473 307 Bif (12/12/07)
13	Paiement de facture N° 6	Montant / date	25 567 326 Bif (15/01/08)
14	Paiement de facture N° 7	Montant / date	36 522 211 Bif (19/02/08)
15	Paiement de facture N° 8	Montant / date	48 535 117 Bif (23/04/08)
16	Paiement de facture N° 9	Montant / date	32 943 462 Bif (13/08/08)
18	Demande approbation d'avenant	Date	Sans Objet
19	Approbation avenant (prix du ciment)	Date	19/10/2007
20	Signature avenant (prix du ciment)	Date	09/11/2007
21	Montant avenant (prix du ciment)	Montant	11 970 000